

**L'AFFAIRE BENOÎT PROULX**

**Quand l'hystérie d'une opinion publique gagne le système judiciaire**



Yves Boisvert

L'histoire de Benoît Proulx, c'est celle d'une petite ville qui se déchaine contre un coupable et d'un système judiciaire emporté par l'hystérie collective.

Ce dérapage-là ne pouvait se passer qu'à Québec. Avec un meneur d'opinion publique appelé André Arthur qui se prend pour un policier, un procureur, un juge et un jury; avec une police de banlieue à la réputation moins qu'ordinaire; avec un avocat de la Couronne pressé et ambitieux; avec un juge ancien sous-ministre associé qui paraît pencher pour la thèse de l'État et qui en oublie des règles élémentaires de justice; et avec un petit monde médiatique qui se chicane salement autour de tout ça.

Le lundi 25 octobre 1982, peu après 19 h, France Alain quitte son appartement de la tranquille Sainte-Foy pour se rendre au dépanneur. Comme cette étudiante en génie de l'université Laval revient chez elle, vers 19 h 40, elle est abattue par en arrière d'une décharge de fusil de chasse de calibre 12 à la hanche, en pleine rue.

À quelques rues de là, Benoît Proulx, 35 ans, lit les nouvelles à la station de radio CHRC. En principe, il les lit en direct, mais il lui arrive d'enregistrer un bulletin. Il apprend en soirée qu'une jeune femme a été abattue, rue Chapdelaine, et rédige deux nouvelles lade-dessus avant de quitter le travail vers 23 h.

Des témoins ont dit qu'il était nerveux ce soir-là. Le lendemain, vers midi, quand l'identité de la victime est connue, Proulx demande des détails au reporter de CHRC qui couvre l'événement. Il veut savoir si elle a parlé avant de mourir et cherche à avoir une copie du rapport d'autopsie. Un témoin laissera entendre que Proulx connaissait l'identité de la victime le soir même, alors que la police ne l'avait pas encore révélée, mais le témoignage est imprécis sur plusieurs points; le ministère public se demande également comment Proulx a pu savoir qu'elle avait été retrouvée sur « un talus », ainsi qu'il l'a écrit dans ses bulletins de nouvelle, alors que le détail n'avait pas été divulgué. Mais un auditeur, a dit Proulx, avait appelé à la station en soirée. Voilà de quoi poser des questions...

C'est ce que fait la police de Sainte-Foy. Les enquêteurs, au nombre desquels John Tardif, identifient rapidement Proulx comme suspect. Proulx a été le « chum » de la jeune femme de 21 ans jusqu'au 2 octobre 1982. Il travaillait non loin du lieu du meurtre. On ne connaissait aucun ennemi à France Alain.

Mais en même temps, personne n'a vu Proulx quitter CHRC, personne ne l'a vu dans la rue, personne n'a trouvé d'arme et, à ce qu'on sache, Proulx n'en a jamais eu. Bref, sauf le comportement nerveux du « suspect », qui vient après tout de perdre une amie, la police n'a

rien. La rupture s'est faite sans histoire. Il semble qu'ils ne se sont pas parlé depuis le 2 octobre — même si la victime a appelé Proulx la veille du meurtre, sans le joindre.

La police tente de coincer Proulx. On consulte même un psychiatre qui échafaude la théorie selon laquelle le meurtrier a deux personnalités. Il s'agit de le faire « craquer », et c'est ce que les enquêteurs tenteront en laissant s'ébruiter certaines informations dans les médias. La télé fait même une reconstitution du meurtre — sans jamais identifier le « suspect » — et certains pensent ainsi faire réagir Proulx. On le file, on écoute ses conversations, on l'interroge neuf fois, on le perquisitionne...

On ne trouve rien. Ou si peu. Il y a bien ce sac à déchets de type commercial, troué, retrouvé près du lieu du crime. Les employés de CHRC en utilisent et cela a pu servir à cacher l'arme du crime...

En désespoir de cause, avec l'appui du ministère public, les policiers obtiennent en 1986 la tenue d'une de ces « bonnes vieilles » enquêtes du coroner, que l'on orchestrait autrefois pour forcer un suspect à s'incriminer. Proulx passe trois jours à la barre, bombardé de questions. Il ne bronche pas. Le coroner conclut qu'il n'existe aucune preuve contre quiconque dans cette affaire.

L'affaire n'en reste pas là. Chaque année, à l'anniversaire de la mort de la jeune femme, Arthur relance le débat au poste de radio même où travaille Proulx. Arthur, copropriétaire à 25 % de CHRC à l'époque, n'aime pas particulièrement Proulx, ex-président du syndicat... La station se sépare en deux clans et l'atmosphère y pourrit tranquillement.

À la fin des années 80, John Tardif prend sa retraite prématurément de la police de Sainte-Foy et ouvre un bureau de détective privé. Il n'a pas changé d'idée sur Proulx et collabore régulièrement à l'émission d'Arthur pour parler de l'affaire Alain. Le 11 février 1991, Tardif et Arthur, identifient en ondes Benoît Proulx comme le suspect du meurtre de France Alain. Proulx dépose une poursuite civile d'un million contre son patron pour atteinte à sa réputation.

Le dépôt de la poursuite fait beaucoup de bruit à Québec, où le *Journal de Québec* traite l'affaire en première page, photo de Proulx à l'appui.

C'est alors que sort de l'ombre



PHOTO PC

Benoît Proulx

Paul-Henri Paquet, un fonctionnaire semi-retraité dans la soixantaine et fidèle auditeur d'Arthur. Ça y est ! Ça lui revient ! Proulx est le barbu qu'il a vu, le soir du meurtre, huit ans et quatre mois plus tôt ! Ce soir-là, dans la pénombre, alors qu'il se promenait rue Chapdelaine, il a vu un barbu avec une chemise de chasse rouge (Benoît Proulx en a une !) et un havresac sur le dos, duquel sortait une sorte de tuyau (manche de raquette ? canon de fusil ?) Le barbu lui a dit de ne pas aller plus loin, qu'il y avait là quelque chose de pas joli à voir.

En plus de huit ans, Paquet n'a jamais averti la police. La photo de Proulx a été publiée des dizaines de fois, sans jamais qu'il ne réagisse. De là à croire que l'écoute prolongée d'Arthur lui a fait reconstruire sa mémoire...

Au fait, notre témoin surprise ne court pas à la police quand la lumière se fait dans son cerveau : il se précipite... à CHRC ! Il cherche



André Arthur

Arthur ! On le réfère à Tardif, qui n'est plus l'enquêteur depuis longtemps. Tardif tente de l'influencer. Il lui montre des photos. Puis les deux vont voir l'avocat de la Couronne, Robert Parrot, qui s'emballer rapidement. On effectue une séance d'identification au moyen de huit photos : huit photos de Proulx !

Paquet est incapable, en fait, d'identifier Proulx. Il reconnaît... ses yeux. Ou plutôt, la forme de ses yeux. Et la seule photo où il dit pouvoir le faire en est une où on ne voit même pas les yeux de Proulx.

Et voilà l'homme sur lequel le ministère public se fonde pour déposer, finalement, les accusations tant attendues, en mars 1991.

Le procès commence en septembre 1991 devant jury, sous la présidence du juge François Tremblay,

de la Cour supérieure. Malgré le tapage médiatique incessant, malgré le fait que tous se sont formé une opinion dans la région, il refuse de laisser le procès se dérouler dans un autre district. Les gens de Québec ont « le droit de se demander qu'est-ce qui arrivera dans cette affaire », dit le juge. Proulx sera jugé à Québec.

Et « les gens », c'est vrai, veulent savoir : on fait la queue à 7 h le matin pour avoir une place dans une salle qui en compte 300. On joue à guichets fermés tous les jours.

Sauf le témoignage incroyablement fragile de Paquet, la pièce maitresse du ministère public est l'enregistrement d'une conversation de trois heures entre Proulx et le père de France Alain, Fernand Alain, en 1983. Ce dernier demande à Proulx de dire qui, d'après lui, a pu tuer sa fille. Proulx se lance dans des hypothèses. Peut-être l'assassin voulait-il que France fasse des choses ? Peut-être qu'« il a essayé de lui parler et de lui faire comprendre que ce qu'il avait fait, il fallait oublier ça et continuer à sortir ensemble » ? etc.

Dans un réquisitoire enflammé, Me Parrot dit que le mobile de Proulx est « très complexe et profond, qui va même jusqu'à dépasser l'imagination la plus fertile d'un policier ». Quel mobile, au juste ? On laisse le jury imaginer. Il ajoute que Proulx a fait des aveux déguisés dans sa conversation avec M. Alain. Le meurtrier hypothétique, c'est lui ! Il suffit de remplacer le « il » par un « je » !

Malgré un témoignage calme, sans faux pas, Proulx est déclaré coupable par le jury.

La Cour d'appel casse le verdict et prononce carrément l'acquiescement, un fait rare pour une affaire de meurtre. Encore ce printemps, Tardif disait à la radio que la Cour d'appel n'avait rappelé le juge Tremblay à l'ordre que sur des questions « techniques ».

C'est loin d'être le cas. Trois juges du plus haut tribunal au Québec — et pas des moindres — ont cassé le juge Tremblay sur des points fondamentaux et élémentaires du droit criminel canadien. L'homme a ignoré des règles échauffées au cours des siècles pour empêcher les erreurs judiciaires. La démonstration de la Cour d'appel est d'une parfaite netteté : le procès n'aurait pas dû avoir lieu à Québec; la conversation était inadmissible et la Couronne n'avait pas le droit d'inviter le jury à trouver des aveux déguisés en remplaçant certains mots; l'identification de Paquet est tellement peu fiable qu'elle ne pouvait fonder une condamnation. Bref, ce fut un ratage judiciaire complet.

Et en tournant la 141<sup>e</sup> et dernière page de ce jugement dévastateur, on a froid dans le dos à l'idée qu'un homme ait pu être jugé pour un crime aussi grave sous la gouverne d'un magistrat aussi mal inspiré.

Proulx est-il le meurtrier ? Que celui qui l'affirme en amène la preuve, une vraie. En attendant, l'homme est un innocent.

Personne, après toutes ces années, n'est capable de dire même à peu près pourquoi Proulx aurait tué cette fille. Ni comment il aurait su qu'elle sortait à ce moment précis de chez elle. Ni comment il serait sorti de la station de radio sans être vu, avec un fusil de chasse, pour retourner lire les nouvelles.

L'« affaire » n'est pas finie pour autant avec le jugement civil de cette semaine, puisque Québec en appelle. Arthur et Tardif, eux, après avoir réglé la première poursuite d'un million, ont remis ça en ondes et sont encore poursuivis en diffamation, cette fois pour 4,5 millions...

**Un précédent qui inquiète Québec**

Les 1,15 million de dollars (1,65 million avec les intérêts) accordés cette semaine à Benoît Proulx réjouissent toutes les victimes du système qui réclament réparation après avoir été acquittées.

Ce n'est pas un précédent : le procureur général a déjà été condamné, dans plusieurs provinces, pour des manquements de la police et même des avocats de la Couronne qui ont fait preuve de négligence ou de mauvaise foi.

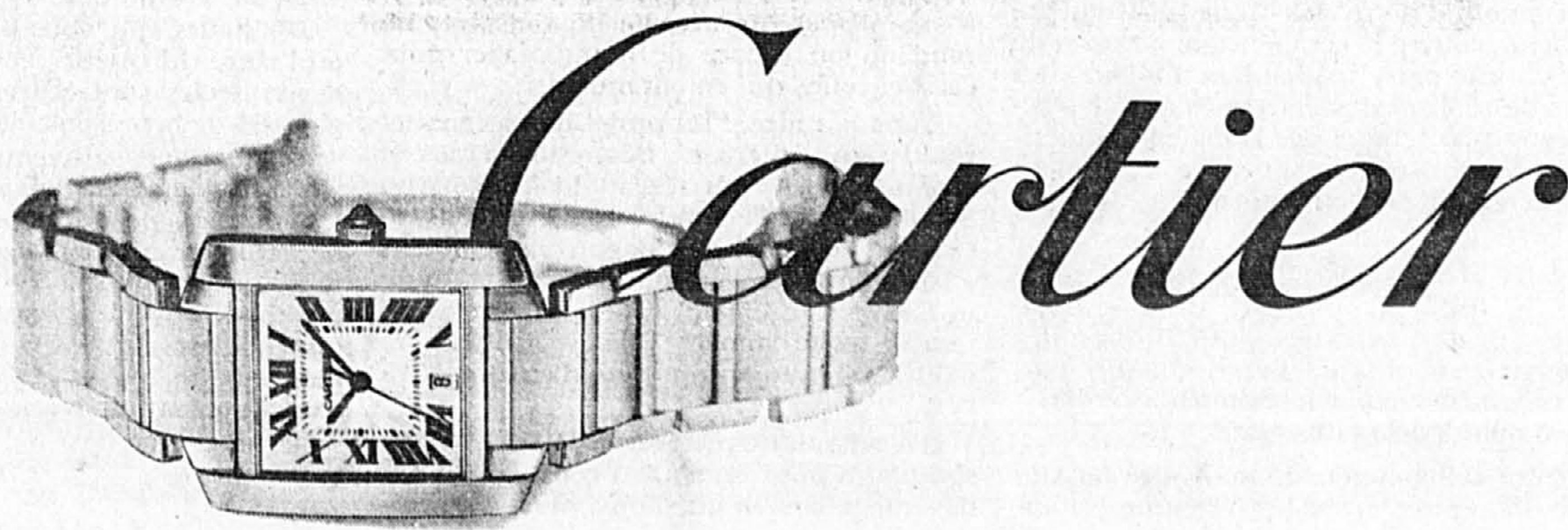
Mais les sommes en jeu et le nombre de réclamations commencent à inquiéter Québec. L'avocat Gilles Daudelin, accusé avec fracas de complot pour meurtre, puis libéré avant même l'enquête préliminaire, et Réjean Hinse, acquitté 30 ans après un procès bâclé, sont du nombre.

Dans quels cas la responsabilité du procureur général est-elle engagée ? Certainement pas chaque fois qu'il y a acquittement ! Il faut accorder une forme

d'immunité aux procureurs du ministère public, prouver qu'une faute lourde ou une négligence un peu caractérisée ait été constatée. Quels sont les critères ?

Ce n'est malheureusement pas avec le jugement du juge Claude Rioux, de la Cour supérieure, qu'on sera éclairé. La décision, bien fondée ou non, n'explore que superficiellement ces questions cruciales pour la sécurité du système de justice criminelle. Le juge Rioux a été malade et n'a d'ailleurs pu terminer le travail : il a conclu sans préciser sa pensée que les représentants du procureur général avaient commis des fautes et a laissé à un autre juge le soin d'évaluer les dommages.

Le juge Rioux se fonde essentiellement sur le jugement de la Cour d'appel qui a acquitté Proulx. Or, les erreurs des policiers ou du procureur général du point de vue du droit criminel ne sont pas nécessairement des fautes civiles. Là-dessus, le juge Rioux ne s'explique guère. La Cour d'appel devra s'étendre un peu sur la question...



Montre Tank® Française®  
Or massif 18 carats.  
Mouvement automatique.  
Nouvelle collection.



2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
EDITORIALISTE EN CHEF

## Doublage: le cul-de-sac

**L**e principal conflit culturel entre la France et le Québec porte sur le doublage des films américains. Un décret interdit la projection en France d'un film doublé au Québec. C'est un vieux problème, mais les difficultés récentes de l'industrie du doublage lui ont donné un relief nouveau et mené, l'hiver dernier, à une levée de boucliers du milieu, désireux de répondre coup pour coup au protectionnisme français.

Mais un comité dirigé par le président de la SODEC, M. Pierre Lampron, vient de publier un rapport qui sera une douche froide pour ceux qui désiraient, comme la ministre Louise Beaudoin, emprunter le sentier de la guerre. Dans ses conclusions, il écarte en effet toute escalade contre la France, que ce soit une plainte à l'Organisation mondiale du commerce ou l'adoption d'une loi-miroir qui fermerait les portes du Québec aux films doublés en France.



Alain Dubuc

Capitulation ? Même pas. Ce n'est pas par faiblesse que le rapport Lampron en arrive à cette prudence, mais par lucidité. L'étude, fouillée, montre de façon convaincante qu'une offensive contre la France ne donnerait rien. Décret français ou pas, l'industrie québécoise du doublage, marginale avec son chiffre d'affaires de 19 millions, est vouée à la marginalité.

Cela n'enlève rien au fait que le décret français est odieux. Non seulement va-t-il à l'encontre de tous les principes de la francophonie, mais il illustre de façon crue le fait que la France a tendance à voir l'espace francophone comme un territoire postcolonial.

Mais là n'est pas la cause des difficultés de notre industrie. Les Français voudront toujours des versions doublées en France, selon un principe que le rapport Lampron illustre fort bien, celui de la langue de proximité, le désir des auditeurs de voir des films dans une langue à eux. La preuve en est que, même si les films vidéo et les émissions de télé ne sont pas soumises au décret français, le Québec ne réussit pas à percer ce marché.

Au problème de la langue s'ajoute aussi celui, dont on parle moins, de la qualité inégale du doublage québécois, souvent fait rapidement, avec un bassin trop restreint de comédiens.

L'industrie québécoise est foncièrement artificielle. Elle a connu son essor avec la loi Bacon qui, il y a dix ans, a forcé les distributeurs à fournir rapidement une version française des films américains à l'écran au Québec. Parce que les versions *made in France* n'étaient pas disponibles, puisque les films américains sortent beaucoup plus tard en France, il a fallu doubler au Québec.

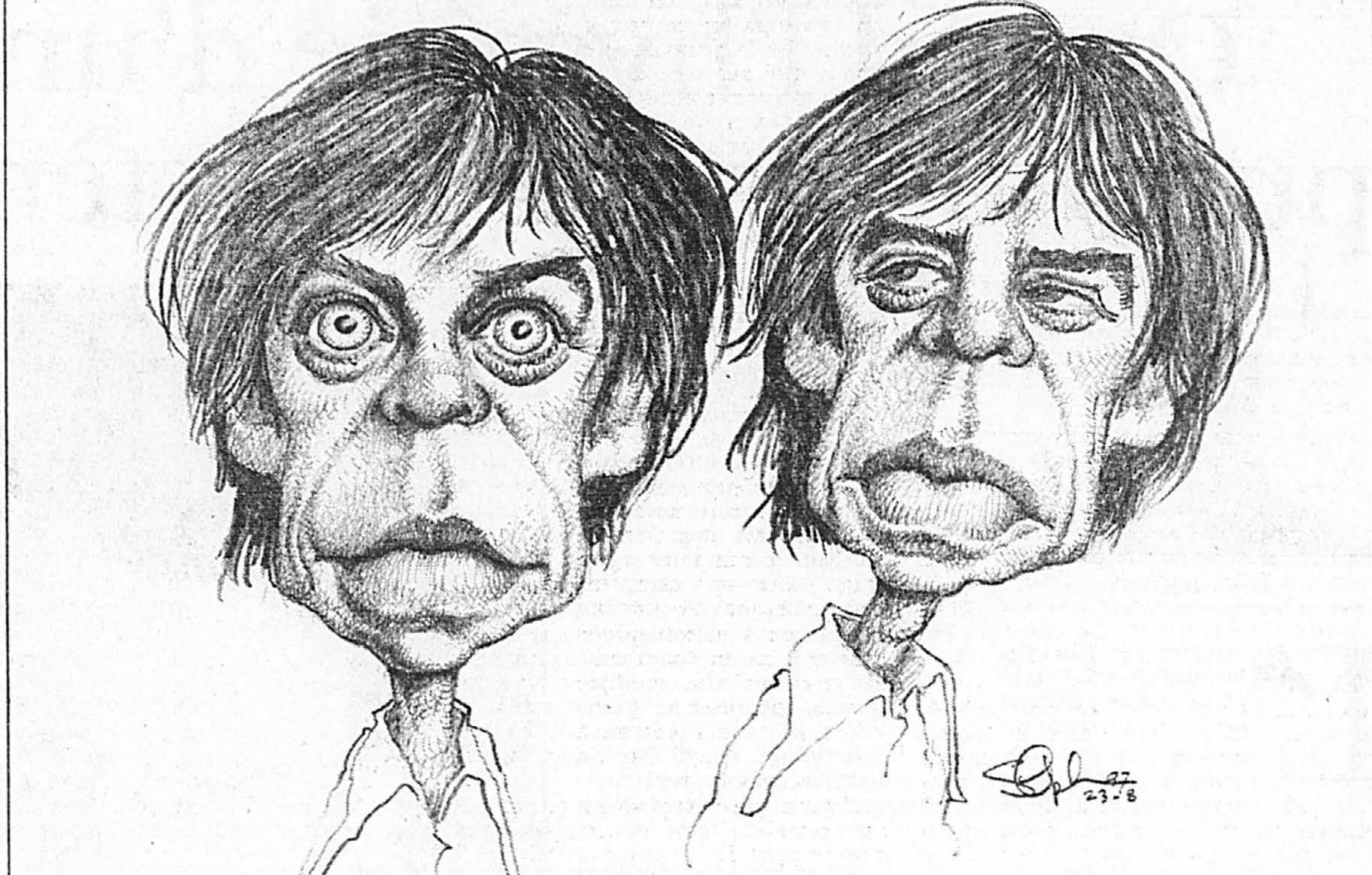
L'élément nouveau, c'est que les délais de diffusion s'amenuisent et que les versions doublées en France sont disponibles de plus en plus rapidement. Pour éviter d'avoir à payer deux doublages, les distributeurs risquent de choisir la version majoritaire, la française.

C'est ainsi que les perspectives de ce secteur, déjà limitées, le deviennent encore plus. Cette industrie locale alimente un marché local et son unique fonction est de fournir aux Québécois francophones incapables de suivre un film américain dans sa version originale, une version dans un français qui se rapproche plus de leur langue parlée.

Le rapport Lampron propose néanmoins d'aider le doublage québécois, avec des crédits d'impôt de 15 %, qu'on invite Ottawa à imiter, et une obligation pour les productions subventionnées par le Québec de doubler au Québec.

Ces recommandations semblent toutefois moins la réponse à un besoin que le fruit d'un automatisme. Pourquoi subventionner une industrie qui n'a manifestement pas d'avenir, quand il y a des besoins ailleurs ? Le fait qu'elle crée des emplois en petit nombre est-il un argument suffisant ? Comme si, dès qu'il s'agit de culture, un précepte non dit veut que, dans le doute, il faut subventionner.

À L'OCCASION DU XX<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LOI 101,  
LOUISE JAGGER ET MICK BEAUDOIN NOUS INTERPRÈTENT :  
" I CAN'T GET NO SATISFACTION "



DRÔTES RÉSERVÉS

## Au creux de l'abîme

**D**éçu du Canada sans pour autant se résoudre à l'indépendance du Québec, Léon Dion a un jour reconnu qu'il se sentait dans un abîme. Un abîme d'inquiétude et de doute quant à la possibilité pour le fédéralisme de se renouveler suffisamment pour que toute velléité de souveraineté

disparaisse.



Pierre Gravel

risques.

Ce tiraillement permanent entre ce qu'il percevait chez lui et les siens comme des aspirations légitimes et son refus instinctif de tout compromettre pour essayer de les satisfaire ne l'a jamais cependant mené à la démission ni à des compromis indignes. Il n'a pas non plus empêché sa recherche têtue d'une solution qui soit à la fois acceptable à sa raison et à son cœur.

À cet égard, à tous ceux qui, à son exemple, tentent encore de débroussailler une voie médiane entre un statu quo inacceptable et un divorce irrémédiable, il inspirera le désir de continuer. Pour tous, y compris ceux qui ont déjà fait un choix entre les options disponibles, il aura été un modèle d'ouverture, de ténacité et de rigueur dans la quête d'un avenir meilleur.

Les héritiers de Léon Dion retiendront aussi un autre

message de son engagement constant et combien dynamique dans la patiente construction d'une société jalouse de ce qui fonde sa différence mais réceptive à d'autres réalités. Pendant près de quarante ans, ils auront vu à l'œuvre un intellectuel de haute volée, un grand universitaire, refuser de se laisser enfermer dans la quiétude de la tour d'ivoire. Constamment sur la brèche, toujours disponible — autant aux plus obscurs étudiants qu'aux dirigeants politiques ou aux leaders d'opinion —, il aura discrètement contribué à bien des initiatives dont d'autres se sont vus attribuer le mérite.

Qu'il s'agisse de constitution, de langue et de culture ou de grands projets de société, il avait valeur pour ses interlocuteurs d'une référence d'autant plus fiable que, s'il se faisait tout à tous, il n'appartenait à personne. Plus d'un personnage politique ou groupe partisan ont d'ailleurs appris à leurs dépens qu'il eût été imprudent de prendre pour acquis un homme comme Léon Dion. Si le devoir de mettre ses compétences au service de ses concitoyens lui paraissait impérieux, comme intellectuel, il était non moins essentiel à ses yeux que son implication soit compatible avec son sens critique et son indépendance d'esprit.

Tous les Canadiens et les Québécois qui, souvent à leur insu, ont profité des talents et des qualités de Léon Dion sont un peu plus pauvres aujourd'hui. Mais ils sont également plus riches de son témoignage quant à l'importance pour une société de pouvoir miser sur des intellectuels qui placent au premier rang de leurs valeurs la rigueur, la générosité, le courage et la liberté de penser. Même quand ils se sentent au creux de l'abîme.

### LA PRESSE ET VOUS

## Deux faims: l'une culturelle, l'autre matérielle

La fin de semaine commence assez moche, merci ! Ça sent l'automne ! Mais il y a quand même plein de choses à faire.

Après les grands festivals (Jazz, Juste pour rire, Lanaudière, Francofolies, Québec et Drummondville) et plusieurs festivals régionaux et événements de plein air de toutes sortes auxquels *La Presse* est étroitement associée, devenant chaque été « le quotidien des festivals », voici que le dernier grand festival international de la saison estivale a débuté hier soir.

Le 21<sup>e</sup> Festival international des films du monde de Montréal présente, durant 12 jours, pas moins de 415 films dont 21 inscrits en compétition. Alors que certains responsables de festivals abusent du qualificatif « international » avec à peine deux ou trois pays délégués, le FFM mérite cet adjectif parce que 55 pays y sont représentés.

Le FFM est le plus ancien des grands festivals. Même si son président, M. Serge Losique, a une personnalité particulière qui ne plaît pas à tout le monde, même si les gouvernements ont mené plusieurs études sur la provenance des fonds et l'utilisation qui en était faite, le Festival maintient le cap et se perpétue. Une bonne part de la planification du contenu du Festival appartient à la vice-présidente du FFM, Mme Danièle Cauchard.

Depuis ses débuts, *La Presse* a assuré une « couverture » majeure de cet événement qui suscite un grand intérêt auprès de nos lectrices et de nos lecteurs, la plupart des cinéphiles étant abonnés ou fidèles lecteurs de notre quotidien. L'industrie cinématographique le sait fort bien. Cet intérêt a même amené la création de notre cahier hebdomadaire sur le cinéma, qui est bien scruté le samedi. Le cahier des arts et spectacles de ce jour consacre d'ailleurs sa première page et son principal reportage à six films déjà visionnés par Nathalie Petrowski, au Festival de Cannes, et qui seront présentés pendant le Festival des films du monde de Montréal.

Depuis hier soir et jusqu'à la clôture, le 2 septembre, notre chroniqueuse Huguette Roberge couvre la compétition, à raison de deux films par jour pendant 11 jours, en plus de réaliser des entrevues avec les acteurs et réalisateurs des films en compétition. Mme Roberge s'occupe également des cérémonies d'ouverture et de clôture du FFM.

Notre chroniqueur Luc Perreault signe une chronique quotidienne sur le Festival, basée sur des entrevues, des critiques, des humeurs, en plus de livrer, chaque jour, un *vade mecum* pour les films hors compétition qu'il a déjà visionnés.

Notre collaborateur Marc-André Lussier couvrira, entre autres, les réceptions et au-

tres événements qui font partie du Festival.

Francine Grimaldi, Serge Dussault et Daniel Lemay apporteront également leur contribution.

*La Presse* consacre deux pages par jour à ce grand festival. Cinéphiles amateurs ou professionnels, c'est un rendez-vous quotidien jusqu'au 3 septembre inclusivement.

### Journée des récoltes

Un autre événement important a lieu ce week-end, beau temps mauvais temps.

Depuis le début de la saison estivale, aussi bien dans la grande région de Montréal que dans plusieurs régions du Québec, un grand nombre de personnes et d'organismes ont accepté de consacrer un rang ou un espace de leur potager pour ceux et celles qui en ont moins.

Dans le cadre d'un projet de partenariat réunissant *La Presse*, l'émission *Fleurs et Jardins* diffusée au réseau TVA, Moisson Montréal et la Fédération des Moissons du Québec, est né un slogan rassembleur « Un rang pour ceux qui ont faim ». Cette initiative a vu le jour, l'été dernier, et a été reprise cette année. Elle se poursuivra d'ailleurs, avec encore plus d'envergure, à l'été 1998.

Il s'agissait de réserver 5, 10 ou 15 % de son jardin pour remettre à ceux qui en ont davantage besoin que nous. Mais à qui re-

mettre cette récolte de fruits et légumes ? La date du 24 août a été choisie pour les récoltes.

Demain, dimanche, les 12 Moissons du Québec offrent des points de collecte. Vous pouvez y apporter vos récoltes. Si vous n'avez pas fait de potager, vous pouvez faire quelques achats de fruits et légumes frais dans les marchés publics et les remettre aux préposés à la collecte qui seront sur place.

La collecte de « Un rang pour ceux qui ont faim » aura lieu, dans la région de Montréal, aux marchés publics Atwater (3026, rue Sainte-Émilie), Jean-Talon (7075, avenue Casgrain), Maisonneuve (4445, Ontario Est); à Laval, au Marché 440 (3535, autoroute 440).

D'ailleurs, que vous habitiez une région ou l'autre du Québec, les lieux et adresses des collectes sont clairement indiqués en page E5 de la présente édition.

Les banques alimentaires ne suffisent pas à la demande. Demain, il faut remplir les entrepôts des Moissons du Québec afin de venir en aide aux centaines d'organismes qui s'approvisionnent auprès des membres de la Fédération des Moissons du Québec et qui redistribuent la nourriture à ceux et à celles qui en ont le plus besoin. Merci et bon week-end !

Claude MASSON  
Éditeur adjoint

# Branle-bas fédéraliste

Parti québécois suffisamment pour lui ôter le goût d'un autre référendum dans un avenir rapproché, s'est installée à demeure.

■ ■ ■  
Ce raisonnement pourrait bien reposer sur des conclusions bancales. Rien ne prouve en effet que les Québécois qui se sont détournés du Bloc, en juin, ont porté un jugement sur l'utilité de la souveraineté plutôt que sur celle de la formation souverainiste fédérale. Aux yeux de plusieurs, la présence d'un premier ministre fort à Québec a contribué à rendre superflue la présence du Bloc à Ottawa. Après s'être délesté ainsi de bretelles fédérales, rien ne dit que ce groupe d'électeurs est également prêt à mettre sa ceinture provinciale au rancart !

Et puis, les élections générales du printemps n'ont pas tant donné lieu à une résurrection fédéraliste qu'à une débâcle souverainiste. Bloquistes et péquistes se sont infligés plus de coups à eux-mêmes que leurs adversaires n'en ont compté contre eux. Et, en matière de leadership, Gilles Duceppe ne faisait pas le poids par rapport à Jean Charest. Lors des prochaines élections au Québec, le camp fédéraliste ne pourra pas automatiquement compter sur de telles carences chez ses adversaires péquistes.

Quoi qu'il en soit, parce que le projet de donner à Lucien Bouchard le plus de fil à retordre possible aux élections est le seul qui offre les moindres perspectives de succès aux fédéralistes dans l'immédiat, c'est là que l'énergie va se mobiliser, d'ici la tenue des élections provinciales.

Surtout que c'est la voie du moindre effort. Par exemple, elle ne requiert pas d'opération risquée pour faire consensus ailleurs au Ca-

nada sur des initiatives concrètes à l'égard du Québec. À deux reprises déjà, la simple promesse d'éventuels changements a suffi à convaincre une majorité de Québécois de ne pas emprunter la voie de la souveraineté. Jamais deux sans trois, dit le proverbe dont semble s'inspirer la stratégie actuelle. Ainsi, selon le ministre fédéral Stéphane Dion, la production de quelques gages de bonne foi à l'égard du Québec en provenance du reste du Canada devrait inspirer suffisamment confiance aux Québécois pour qu'ils élisent un gouvernement fédéraliste, lequel récolterait par la suite pour eux les fruits mûris par cette décision.

Parce que le jeu leur semble en valoir la chandelle, les premiers ministres provinciaux vont se réunir cet automne pour tenter d'envoyer au Québec des « signaux » positifs à temps pour les élections.



Daniel Johnson

Mais ce changement d'optique est également une arme à deux tranchants pour le chef du PLQ. En matière d'accordements avec le Québec, le reste du Canada est bloqué au niveau des voeux pieux. Avec un produit aussi évanescence en main, il faudrait tout un vendeur pour convaincre l'électorat d'acheter fédéraliste maintenant et d'inspecter la marchandise seulement par la suite.



Jean Chrétien

Or, M. Johnson est singulièrement mal équipé pour réclamer un tel acte de foi des électeurs. Ce n'est pas entièrement de sa faute. À cet égard, personne n'a autant miné sa crédibilité que ses propres alliés fédéraux, lesquels ont d'abord complètement ignoré ses demandes quand il était encore premier ministre, et ont ensuite fait le minimum de cas de ses prescriptions avant, pendant et après le dernier référendum.

Au pouvoir, M. Johnson n'a pas réussi à faire avancer d'un cran le dossier de la formation de la main-d'œuvre, ni à faire bouger d'un pouce le gouvernement Chrétien sur une éventuelle décentralisation des pouvoirs, encore moins à stopper la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean.

Par la suite, comme chef du camp fédéraliste, il n'a pas pu convaincre son allié fédéral de concevoir des initiatives d'ouverture en prévision du référendum. C'est seulement in extremis qu'il lui a arraché quelques engagements dans le dernier droit de la campagne référendaire. Après coup, il a été incapable d'empêcher le discours d'Ottawa de dériver vers la ligne dure et d'alimenter le mouvement qui prône la partition d'un Québec souverain, lequel menace maintenant de lui aliéner les électeurs francophones dont il a absolument besoin pour tirer son épingle du jeu électoral, tout en divisant son parti.

À force de le traiter comme une quantité négligeable, les alliés fédéraux de M. Johnson en ont littéralement fait le talon d'Achille de leur stratégie actuelle en prévision des prochaines élections provinciales. Il faut dire que l'idée de le voir remplacé leur trotte derrière la tête depuis le lendemain du dernier référendum....



Chantal Hébert

du bureau de La Presse  
OTTAWA

La piètre performance du Bloc québécois aux récentes élections fédérales, en particulier la perte d'environ un quart de ses appuis, a ouvert de nouveaux horizons aux stratégies fédéralistes. De leur point de vue, les prochaines élections provinciales offrent désormais l'occasion en or de court-circuiter un nouveau référendum.

Avant le scrutin de juin, cette perspective n'était pas aussi répandue dans les milieux fédéralistes. Jusque-là, le premier ministre Lucien Bouchard était plutôt largement perçu comme invincible. La réélection d'un gouvernement péquiste majoritaire aux prochaines élections faisait partie des choses plus ou moins entendues. Tout discours voulant le contraire était essentiellement pour consommation publique et tenait davantage de la bravade que de la stratégie réfléchie.

Mais les appuis qui ont fleuri pour le Parti conservateur de Jean Charest dans les plates-bandes souverainistes, le 2 juin dernier, ont galvanisé les stratégies fédéralistes. La conviction qu'à certaines conditions, il serait possible de priver Lucien Bouchard d'un second mandat, ou, au minimum, d'affaiblir le

## L'hippodrome n'est pas le seul choix d'aménagement pour Blue Bonnets

ABE LIMONCHIK

L'auteur a été président de la Commission permanente du développement économique de la Ville de Montréal, de 1987 à 1994. Il est maintenant consultant en transport, affaires gouvernementales et développement économique.

La vente des terrains de l'Hippodrome de Montréal au gouvernement du Québec soulève de nombreuses questions importantes pour les contribuables de la ville, dépassant de loin la simple question du prix d'achat des terrains. L'ampleur de ce débat actuel nous rappelle la polémique de 1984 au sujet du projet d'implantation d'un centre commercial sur la rue Sainte-Catherine par la Société Cadillac Fairview.

À la suite d'une vaste consultation du public organisée par une commission indépendante, cette polémique de 1984 avait mené à l'adoption d'un premier plan d'urbanisme et à la mise en place de la politique de consultation de la Ville, deux éléments essentiels pour encadrer le développement d'une ville moderne et progressiste.

Malheureusement, à l'heure du débat sur Blue Bonnets, il n'existe, comme en 1984, aucun cadre juridique ou instance politique municipale ou régionale permettant à la population de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux réels du débat. Par conséquent, la suggestion de M. Alain Dubuc, dans son éditorial du 19 juillet, d'ouvrir les livres et de consulter la population pour « faire valider par le milieu montréalais » l'offre de M. Landry et les avantages économiques du projet pour Montréal semble irréaliste. Or, si la population n'est pas consultée dans le contexte actuel où ni le maire ni le Comité exécutif n'ont l'appui de la majorité des membres du Conseil municipal, ce serait un abus flagrant de pouvoir que de procéder à la mise en oeuvre de l'entente autorisant la vente des terrains de Blue Bonnets.

### Le terrains de Blue Bonnets sont les derniers grands lieux de développement appartenant à la Ville.

On comprend bien la volonté du gouvernement du Québec de vouloir relancer une industrie en déclin et, ce faisant, d'éviter d'encaisser des pertes présumées de 40 millions qu'il pourrait assumer advenant une faillite de la SPICC (Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux du Québec). Cependant, ces pertes appréhendées par Québec n'ont aucune commune mesure avec les conséquences que les Montréalais vont devoir assumer si on donne suite à l'entente Bourque-Landry. Énumérons ces conséquences négatives :

— la croissance importante de la dette de la Ville et des problèmes d'équilibre budgétaire provenant des pertes financières et du coût des infrastructures ;

— le gaspillage du potentiel de l'emplacement Blue Bonnets en tant que secteur de développement d'entreprises de haute technologie favorisant la diversification de l'économie de la Ville, notamment en biotechnologie, électronique, communications et multi-média ;

— l'impossibilité de profiter

pleinement de la consolidation des vols internationaux à Dorval en terme de nouveaux investissements sur l'emplacement bien qu'on sache que la proximité d'un aéroport international soit parmi les critères importants de localisation des entreprises de la nouvelle économie et des centres de R&D.

Les terrains de Blue Bonnets sont les derniers grands lieux de développement appartenant à la Ville. Avec ses 6,3 millions de pieds carrés de terrain, il équivaut à près de 40 % de la superficie de la ville voisine de Hampstead. Situé près des grands axes de transport routier et de l'aéroport de Dorval et desservi par deux stations de métro, il a été acheté comme réserve foncière.

En 1975, l'administration du maire Jean Drapeau avait convaincu le ministère des Transports de faire dévier la ligne 2 ouest du métro, vers le boulevard Décarie pour desservir un projet immobilier que la Société Campeau proposait pour l'ensemble de l'emplacement de Blue Bonnets. Le projet de M. Campeau, qui prévoyait des investissements de 750 millions, ne fut jamais réalisé mais il y eut consensus à l'époque qu'il fallait prévoir la relocalisation de la piste de Blue Bonnets dans 20-30 ans avec ou sans le projet Campeau.

À la suite de l'achat des lieux, en 1991, le zonage a été modifié pour inclure les fonctions résidentielle, commerciale et industrielle, en prévision de la démolition de l'Hippodrome après 2003. Cette orientation tenait

compte du fait que l'emplacement de Blue Bonnets est adjacent à la Cité scientifique de Montréal et au Parc Industriel de Ville Mont-Royal, les deux parcs comportant ensemble 18 millions de pieds carrés.

Les mutations importantes de la structure industrielle du secteur de Blue Bonnets, depuis 1984, et la croissance importante, depuis quelques années, des investissements dans le développement de la haute technologie par des projets reliés directement à la nouvelle économie posent avec plus d'acuité aujourd'hui les questions de relocalisation de l'industrie et de redéploiement de la piste. Plusieurs choix s'offrent maintenant à la Ville pour ce qui est de la mise en valeur de Blue Bonnets. Chaque option offre



Avec ses 6,3 millions de pieds carrés de terrain, Blue Bonnets équivaut à près de 40 % de la superficie de la ville voisine de Hampstead.

un potentiel de développement important même si la Ville doit assumer ou partager, comme dans le cas des projets industriels ou commerciaux, le coût de viabilisation des terrains.

La Cité scientifique de Montréal, qui est occupée uniquement par des entreprises (Bio-Intermediair, Paramax-Lockheed Martin, Lalemand, Astra Pharma) oeuvrant dans les secteurs de la biotechnologie, des communications et de génie, et des centres de recherche (l'Institut de recherche en biotechnologie (IRB) et le centre de recherche Ciment Lafarge) est maintenant totalement occupé. De plus, l'IRB sera bientôt agrandi par l'ajout d'un incubateur spécialisé qui va rajouter au potentiel de l'Institut d'incuber des entreprises en biotechnologie et de les attirer vers le secteur de Blue Bonnets. On doit noter aussi la décision récente de la Société Ericsson d'implanter son centre de R&D sur le boulevard Décarie, en face de l'Hippodrome. Ce nouveau centre va embaucher 720 personnes, surtout des spécialistes en communication et en électronique.

Agrandir la Cité scientifique pour en faire une vraie cité et pour profiter de l'expérience du Parc Industriel de Ville Mont-Royal, par l'addition des terrains de l'Hippodrome après 2003, ajouterait un potentiel de développement en valeur foncière de 150 à 200 millions, dépendant de la densité d'implantation, ce qui représente de 7 à 9 millions de taxes annuelles supplémentaires pour la Ville. Si on choisit un développement mixte et plus dense, de type résidentiel et commercial, plutôt qu'un développement industriel haut de gamme, le potentiel fiscal pour la Ville serait encore plus important. Par contre, si les projets de relance de l'industrie des courses et de « power center » de la First Professional se réalisent, on ne prévoit que 2,7 millions de taxes par année.

Présentement, les revenus prévus dans l'entente qui lie Montréal et Québec concernant Blue Bonnets jusqu'à 2003 sont suffisants pour permettre à la Ville de respecter ses obligations (dette et autres frais) tout en conservant les terrains pour l'avenir. Par contre, le projet Bourque-Landry obligerait la Ville à assumer une perte de 20 à 22 millions à même son budget de 1997 ou, encore pire, à amortir cette perte en 15 ans, ce qui ajouterait des frais d'environ 20 millions en intérêts. De plus, les infrastructures nécessaires au projet de rénovation de l'Hippodrome et au projet de la société First Professional coûteraient près de 12 millions à la Ville, ce qui va rajouter un deuxième montant d'environ 12 millions en intérêts.

La capacité de la Ville de compenser sa dette aux livres et même d'absorber des frais d'infrastructures se calcule en fonction du prix qu'elle recevra et des taxes perçues pour tout développement futur. Vu son potentiel de développement, la cession de cet emplacement aux intérêts de l'Hippodrome serait la solution la moins intéressante.

Il ne faut pas s'y méprendre : le projet d'achat d'une partie importante des terrains Blue Bonnets n'est que le dernier d'une série de lois et de mesures adoptées ou mises de l'avant par les gouvernements du Québec, depuis 1991, pour solutionner leurs propres problèmes budgétaires, et qui s'avèrent nuisibles pour Montréal et son développement. Ces actions gouvernementales ont provoqué des déséquilibres budgétaires en cascade à Montréal, en pleine période de récession économique et de mutation industrielle profonde, sans lui offrir des mesures de redressement sérieuses et des ressources compensatoires. Le pacte fiscal « compréhensif » tant promis par Québec se fait toujours attendre.

Même quand des projets proposés par Québec prévoyaient une

contribution monétaire ponctuelle, comme pour l'achat du Centre de commerce mondial par la Caisse de Dépôt ou les investissements provinciaux dans le Casino, les actions du gouvernement ont trop souvent mené à la perte d'autonomie décisionnelle de la Ville par rapport au développement de son territoire, à ses priorités budgétaires et à l'accroissement de sa dette ; dans ces deux cas, le gouvernement du Québec ou ses agences vont bénéficier des plus-values réalisées et des profits d'exploitation. De plus, la crise qu'a provoqué le débat sur le projet de la vente des terrains de Blue Bonnets au sein de Vision Montréal, parti au pouvoir à l'hôtel de ville, risque maintenant d'ébranler les fondements même des structures politiques du Conseil municipal.

En fait, le gouvernement du Québec, par son projet de relance de l'industrie des courses de chevaux, obligerait les contribuables de Montréal à financer la relance d'une industrie en déclin, une industrie qui ne répond même pas aux priorités de la Ville en terme d'une politique cohérente de diversification industrielle et qui est de toute façon une responsabilité directe du gouvernement du Québec.

Le projet d'achat des terrains de Blue Bonnets par le ministre des Finances est en contradiction avec les discours et les projets de ses collègues, les ministres de la Métropole et des Affaires municipales, qui se disent favorables à l'adoption de mesures visant à freiner l'exode des entreprises vers les couronnes nord et sud et l'érosion de la base fiscale de Montréal.

L'impact cumulatif de ces actions menées par Québec, depuis 1991, au détriment de la Ville et de la CUM, a créé un rapport de force défavorable aux tentatives de redressement des finances de la Ville et aux projets de relance économique de la métropole, déjà trop timides et limités.

Plus

# Léon Dion, le fédéraliste fatigué



Gilles Normand

du bureau de La Presse  
QUÉBEC

**F**édéraliste fatigué, comme il s'était lui-même décrit, en particulier devant la commission Bélanger-Campeau en 1990, le professeur Léon Dion n'en avait pas moins plaidé à plusieurs reprises pour qu'une dernière chance soit accordée au Canada anglais. L'échec de l'accord du lac Meech était à peine consacré que c'est ce qu'il faisait.

Il avait même voté OUI au référendum de 1980, bien qu'il soit évident à la lecture de ses textes qu'il ne voulait pas l'indépendance du Québec. Tout simplement, il se sentait malgré tout plus à l'aise avec la politique constitutionnelle du gouvernement de René Lévesque qu'avec ce que proposait à l'époque le fameux Livre beige piloté par Claude Ryan alors chef du Parti libéral du Québec.

« L'un et l'autre des deux projets constitutionnels ne me convenant pas, je me suis d'abord demandé laquelle des deux positions m'était la moins rébarbative. (...) Le Livre beige m'est totalement antipathique et je lui oppose un non inconditionnel et catégorique (...). Il m'est finalement apparu que je me sentais pleinement à l'aise, au lendemain du référendum, de travailler dans le contexte du Livre blanc (sur la souveraineté-association), tandis que les avenues qu'ouvre le Livre beige me paraissent toutes devoir être des voies piégées et aboutir à des culs-de-sac. (...) Je me dois de voter OUI pour dire NON au fédéralisme infirme que représente le Livre beige », écrivait-il le 17 avril 1980, dans un de ses nombreux ouvrages, intitulé celui-là *Le Québec et le Canada : les voies de l'avenir*.

Durant plusieurs décennies, Léon Dion aura analysé et commenté la politique canadienne et québécoise, constamment à la recherche d'une solution à un problème qui demeure entier au lendemain de sa mort. Il se sera toujours



PHOTO PC

Consulté par de nombreux politiciens, Léon Dion avait notamment témoigné en 1987 devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale étudiant l'accord du lac Meech.

montré un critique sévère du fédéralisme canadien, accusant plus d'une fois le Canada anglais d'offrir des propositions vides au Québec, comme ce fut le cas en décembre 1991, en critiquant le rapport du comité Beaudoin-Dobbie. Quant à l'accord du lac Meech, auquel il avait fini par se rallier, dira son ami Gil Rémillard, ex-ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes sous Bourassa, on retient surtout son insatisfaction : « Pas assez pour le Québec, trop pour le reste du Canada », analysait-il.

Peu après Meech, témoignant devant la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec, Léon Dion propose de placer un couteau sur la gorge du Canada anglais en le menaçant de tenir un référendum sur la souveraineté, stratégie que le premier ministre d'alors, Robert Bourassa, ne retiendra pas.

Cette attitude lui aura valu d'être

à son tour l'objet de critiques. Un éditorialiste du quotidien québécois *Le Soleil* le jugea alors « ambivalent et tiraillé ». Certains en conclurent qu'il était à l'image des Québécois. Au référendum de 1995, il choisit le fédéralisme.

Universitaire brillant, formateur de plusieurs politologues issus de l'université Laval, M. Dion a écrit d'innombrables ouvrages politiques. Claude Ryan, qui en son temps de journaliste au *Devoir* l'a connu au début de sa carrière, aurait bien aimé que Léon Dion s'engage en politique au lieu d'en demeurer l'observateur.

Louant l'engagement politique « clair, carré et explicite » du fils, Stéphane Dion, devenu ministre dans le cabinet Chrétien, « qui est peut-être tout le contraire du père de ce côté-là », l'ex-ministre Claude Ryan regrette de n'avoir pu amener le professeur Dion à s'engager dans la vie politique, au temps où il tenait le gouvernail du Parti libéral du Québec, entre 1978 et 1982.

« Je trouvais qu'il aurait fallu un moment donné qu'il s'engage concrètement. Lui, il voulait rester plutôt à la marge. Cela nous avait un petit peu séparés. Moi, comme homme d'action, je me sen-

tais obligé de marcher, de foncer, d'avancer.

« Passé un certain stade, après avoir commenté et analysé pendant disons 25 ans, ça aurait été une bonne chose qu'il s'identifie clairement. C'est la caractéristique d'une vie adulte que d'aboutir à un engagement clair », raconte M. Ryan, qui rappelle que plusieurs universitaires, comme le professeur Frank Scott, de McGill, ont pris un engagement politique.

« Sur ce point, j'ai été obligé de prendre certaines distances avec M. Dion. Il ne voulait pas de cette forme d'engagement. » C'est avec l'avènement de la loi 178 adopté par le PLQ et permettant l'affichage bilingue à l'intérieur des établissements commerciaux que les rapports ont pratiquement cessé entre les deux hommes.

M. Ryan estime aujourd'hui que M. Dion avait tout pour faire une carrière de politologue de classe internationale. « Comme politologue, il avait ce qu'il fallait pour être une grande figure. Je pense qu'il a été happé par les questions du nationalisme québécois durant toute la deuxième partie de sa carrière. Sa contribution s'est beaucoup centrée là-dessus. Ça limite singulièrement les horizons », observe l'ex-ministre libéral qui rappelle que depuis l'entrée en politique de son fils Stéphane, Léon Dion s'était fait très discret.

Claude Ryan loue l'analyse critique qu'apportait M. Dion de la politique canadienne. « C'était un expert dans l'étude des courants d'opinion. C'est ce qui a été sa grande force. Il a permis à des courants d'émerger, il a contribué à en démythifier d'autres. À ce point de vue, il a fait un travail d'éclaircissement très utile », souligne-t-il.

Plusieurs premiers ministres depuis Jean Lesage l'ont consulté. Léon Dion a été un phare de la Révolution tranquille, contribuant à l'éveil politique des Québécois. Mais il était hautement exagéré de le qualifier d'éminence grise de l'un ou de l'autre et surtout de Robert Bourassa comme on a pu l'entendre à certains bulletins d'information.

« M. Bourassa aimait discuter avec Léon Dion. Pour lui, son opinion était importante. Mais M. Bourassa était son propre guide, son seul guide », soutient le sénateur Jean-Claude Rivest, qui a été longtemps un proche collaborateur de l'ex-premier ministre libéral.

## Les macoutes de New York

### Le maire Giuliani a-t-il créé un climat encourageant la brutalité policière ?



Richard Hétu

collaboration spéciale  
NEW YORK

**J**uste à la veille d'une campagne électorale à la mairie, une question explosive se pose soudainement aux citoyens de New York : le maire Rudolph Giuliani a-t-il créé au sein de la police de la ville un climat encourageant la brutalité ?

Au cours des trois dernières années, le maire Giuliani a tiré une grande fierté de la chute spectaculaire de la criminalité à New York. Son leadership a été vanté par la presse américaine et internationale. Mais depuis deux semaines, la police de New York est comparée aux tontons macoutes de Port-au-Prince.

Dans la nuit du 9 août, un immigrant haïtien de 30 ans, Abner Louima, a été torturé dans un poste de police de Flatbush, à Brooklyn. Un policier a poussé le manche d'une ventouse de toilette dans le rectum de Louima, lui déchirant le colon et la vessie, avant d'entrer de force l'instrument dans la bouche du malheureux, lui brisant des dents.

Menotté, les pantalons autour des chevilles, Louima a été abandonné dans une cellule du poste de police pendant 90 minutes avant

l'arrivée d'une ambulance. À l'hôpital, un policier aurait mis les blessures de Louima sur le compte de « pratiques sexuelles anormales dans un bar gay ».

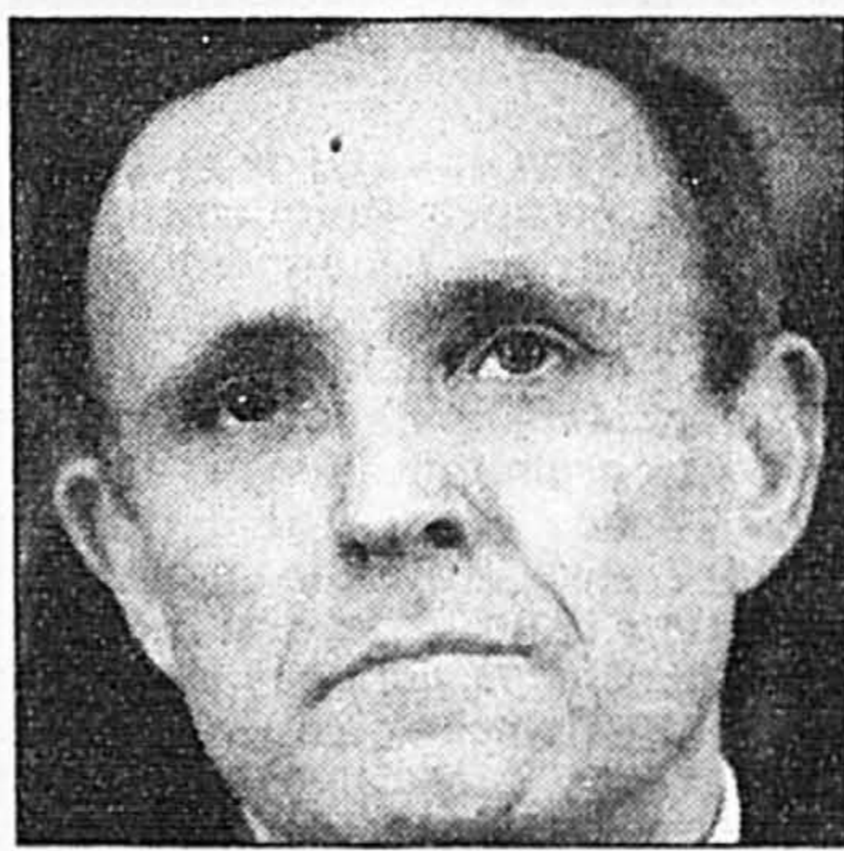
Abner Louima est marié. Il est père d'un bébé de 18 mois. Il est gardien de sécurité. Il est petit. Son arrestation est survenue lors d'une intervention policière à la fermeture d'une boîte haïtienne de Flatbush, Rendez-Vous Palace. Louima nie avoir frappé un policier. Sa torture a révolté les New-Yorkais.

#### Un cas isolé ?

Quatre policiers blancs ont été arrêtés relativement à la torture de Louima. Deux d'entre eux ont été accusés de voies de fait et d'agression sexuelle. Ils sont passibles de 50 ans de prison. Le directeur et deux superviseurs du poste de Flatbush ont été mutés. Neuf policiers présents dans le poste lors de la torture ont été affectés à des tâches administratives, sans revolver et sans insigne.

En annonçant ces mesures disciplinaires, le maire Giuliani a déclaré : « Si vous êtes vraiment un policier de la Ville de New York, si vous comprenez vraiment ce que signifie être un policier, si vous comprenez vraiment ce que signifie protéger la vie des autres, alors vous êtes parmi les plus révoltés. Si vous ne comprenez pas ça, alors vous devez vraiment quitter le service de police. »

Giuliani a soutenu que la torture de Louima était un cas révoltant de brutalité policière, mais isolé. Il s'est félicité de la collaboration de deux policiers du poste de Flatbush dans l'enquête, annonçant une brèche importante dans le fameux « mur de silence » de la police. Et il a annoncé la création d'un comité de 28 personnes qui animera au cours des six prochains mois des



Rudolph Giuliani

discussions entre les citoyens et les 38 000 policiers de la ville. Il a dégagé une somme de 15 millions à cette fin.

En poste depuis le début de 1996, le chef de police de New York, Howard Safir, a pour sa part promis de poursuivre avec encore plus de vigueur sa campagne CPR (Courtoisie, Professionnalisme, Respect) auprès de ses policiers.

#### David Dinkins accuse

Giuliani a reçu de bonnes notes pour sa réaction rapide et vigoureuse à la torture de Louima. Mais plusieurs de ses critiques, dont son prédécesseur, David Dinkins, lui ont reproché de n'y voir qu'un cas isolé de brutalité policière. Pour eux, la brutalité policière est un problème qui sévit trop souvent dans certains quartiers noirs et hispaniques de la ville. Et le maire Giuliani doit en porter la responsabilité.

Il y a quatre ans, Giuliani a été élu à la mairie en promettant de remettre la loi et l'ordre dans les rues de New York. Il a tenu promesse. Sa police a sévi contre les « squee-

gee men », contre les sans-abri et les quéteurs dans le métro, contre toutes les infractions (les plus mineures — comme pisser dans la rue — ont souvent mené à la confiscation de drogues et d'armes à feu illégales).

Il s'est toujours porté à la défense des policiers dans la controverse. Après avoir annoncé qu'un policier avait tiré sur un adolescent d'origine dominicaine dans le ventre, Giuliani a dû se rétracter et admettre que le jeune de 16 ans avait été atteint dans le dos. Mais au lieu de critiquer le policier, le maire a rappelé que Kevin Cedeno avait un casier judiciaire, qu'il était armé d'une machette. « Vous devriez aussi demander ce qu'il faisait dans la rue à cette heure de la nuit », a dit Giuliani.

Une telle attitude, selon les critiques de Giuliani, a encouragé plusieurs policiers à bafouer les droits des citoyens. Lors de la torture de Louima, un policier aurait dit à l'immigrant haïtien : « It's Giuliani time, not Dinkins time. » (Nous sommes à l'ère de Giuliani, pas de Dinkins.)

Cette semaine, Dinkins, le premier maire noir de New York, a écrit un « J'accuse » dans l'hebdomadaire *Village Voice* : « Je dis que notre service de police, sous le leadership de cette administration, est dangereusement proche d'avoir une philosophie selon laquelle la fin justifie les moyens. »

#### « Giuliani time »

« Giuliani time » risque d'être le slogan des milliers de New-Yorkais qui traverseront le pont de Brooklyn, à l'instigation de leaders noirs, pour aller manifester devant le quartier général de la police, le 29 août prochain.

Le slogan « Giuliani time » a déjà sa place dans la campagne à la

mairie. Cette semaine, un politicien noir l'a utilisé lors d'un débat entre les trois aspirants démocrates à la mairie, qui tiendront une élection primaire le 9 septembre.

Giuliani accuse ses critiques de politiser la torture d'Abner Louima. Il soupçonne même certains d'entre eux d'avoir mis le slogan « Giuliani time » dans la bouche de Louima.

Louima parlait à des journalistes lorsqu'il a employé l'expression, l'attribuant à un de ses bourreaux. C'est intéressant. Dans le film *Clockers*, du réalisateur new-yorkais Spike Lee, un policier brutal passe le même message à un Noir : « It's Giuliani time. » Un chroniqueur du *New York Post* l'a rappelé cette semaine.

Les défenseurs de Giuliani soulignent que le maire de New York n'a pas inventé la brutalité policière. Ils soutiennent que le problème demeure le fait de quelques pommes pourries. « En 1993, à la suite de 275 000 arrestations, moins de 100 personnes ont dû être conduites à l'hôpital », a écrit le chef de police de New York entre 1994 à 1996, William Bratton, cette semaine, dans un texte publié dans le *New York Times*. « Ce nombre comprend ceux qui ont résisté violemment à leur arrestation, en tirant parfois sur les policiers. »

Des observateurs ont soutenu que Giuliani était l'homme idéal pour attaquer le problème de la brutalité policière, comme Nixon était probablement le seul à pouvoir faire la paix avec la Chine communiste.

Le département de la Justice américain songe pour sa part à déclencher une enquête sur le comportement des policiers du poste de police de Flatbush et ceux du reste de New York.

L'automne s'annonce chaud dans la ville de Serpico.

Plus

# Monsieur ou Madame Toronto ?

Le 10 novembre, on élira le maire ou la mairesse d'une mégapole de 2,3 millions de Torontois



Gérald LeBlanc

TORONTO

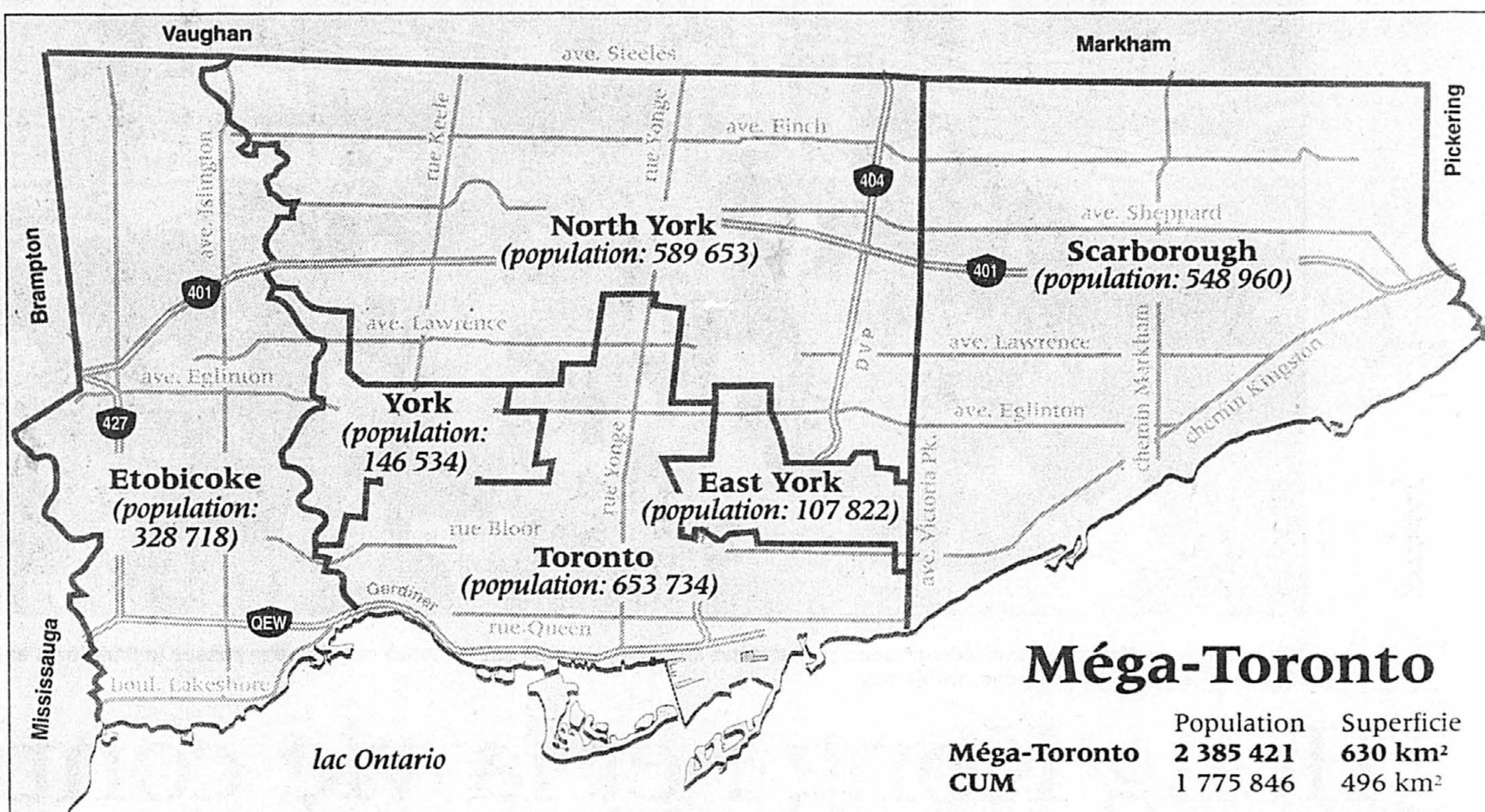
**A**vec son million d'habitants, Montréal fait bande à part dans le monde municipal du Québec. Toute métropole canadienne et toute ville reine qu'elle soit, Toronto, elle, doit composer avec plusieurs consoeurs d'un demi-million d'habitants : North York, Scarborough, Mississauga et Hamilton.

Mais cela sera bientôt chose du passé. Le 10 novembre, on élira le maire ou la mairesse d'une mégapole de 2,3 millions de Torontois, plus d'habitants qu'au Manitoba et en Saskatchewan, beaucoup plus que dans les quatre provinces de l'Atlantique.

On parle du plus grand chambardement municipal de l'histoire canadienne et on dramatise le nécessaire agencement de 100 000 règlements, touchant les vendeurs itinérants autant que le zonage du territoire, et l'intégration de plus de 50 000 employés.

Ce changement est pourtant moins radical que celui effectué il y a 50 ans, alors qu'on avait créé la communauté urbaine de Toronto — Metro Toronto — de qui relève déjà les trois plus gros dossiers municipaux (police, transport en commun et aide sociale) et environ 70 % du budget de sept milliards.

À Toronto, on élit directement les conseillers de la communauté



Infographie La Presse / Presse Canadienne

urbaine, où siègent d'office les maires des villes constituantes. On retrouvera presque tout ce beau monde aux élections du 10 novembre, à la mairie ou aux 56 postes de conseillers, qui pourraient prendre l'allure d'un scrutin provincial. À la mairie, chaque candidat peut dépenser près d'un million et l'on s'attend à des luttes féroces entre les divers clans.

D'autant plus que le gouvernement Harris profite de la fusion pour effectuer plusieurs réformes majeures, telles l'implantation d'un nouveau mode d'évaluation foncière

(les résidents du vieux Toronto vont écopier) et le renvoi aux municipalités de l'aide sociale et des logements sociaux.

Ce sont surtout contre ces réformes que se sont élevés les opposants; on a voté à 76 % contre l'amalgamation dans les référendums tenus dans les six villes du Metro Toronto, sans ébranler la détermination du gouvernement Harris.

Sur la création de la mégapole de 2,3 millions de Torontois, la grande majorité semble toutefois d'accord. On touche ici la fierté des gens qui

sont heureux d'apprendre que Toronto figurera dans le club des quatre plus grandes villes américaines, avec New York, Los Angeles et Chicago. Un trophée venant couronner la fulgurante ascension de la métropole du Canada, depuis le milieu du siècle.

La mégapole entrainera en outre l'avènement d'une nouvelle figure nationale, un personnage presque aussi important que le premier ministre de la province. Un Jean Drapeau ontarien !

Qui sera ce nouvel acteur, ce nouveau Monsieur ou Madame To-

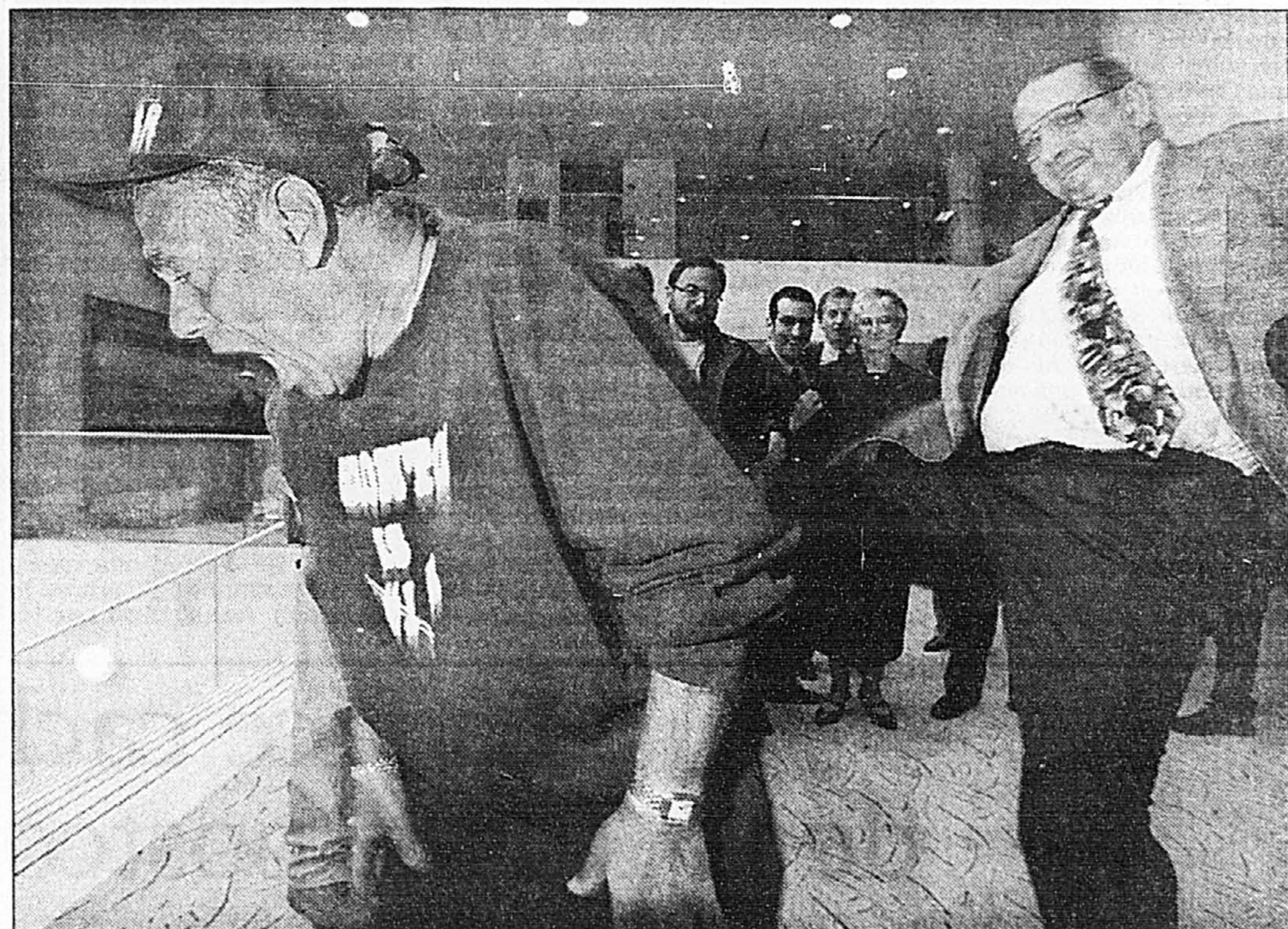
ronto? Mel Lastman ou Barbara Hall? Le vendeur de frigidaire aux Esquimaux ou la vendeuse de bonheur communautaire ?

Après avoir passé une heure avec chacun — on compte déjà six candidats, mais il s'agit en vérité d'une course à deux — on se dit que les Torontois auront un véritable choix le 10 novembre.

Rarement aura-t-on en effet vu deux rivaux aussi différents, un choix aussi net entre les deux grandes tendances qui divisent les Torontois et les Ontariens.



La mairesse de Toronto, Barbara Hall, tentant de se frayer un passage à travers une foule d'employés de restaurant qui protestaient contre un nouveau règlement antitabac.



Le maire de North York, Mel Lastman, s'est fait botter le cul l'an dernier par Leroy Chaley, un conseiller municipal d'Edmonton. M. Lastman avait comparé Edmonton à un bidonville et ses excuses peu enthousiastes devant le conseil municipal d'Edmonton n'ont pas plu à certains.

## Celle qui tisse le bonheur communautaire

« **Q**ue Toronto continue à faire l'envie du reste du monde et que chacun y ait un emploi ! »

Tel est le rêve de Barbara Hall pour la mégapole de Toronto, dont elle veut devenir la première mairesse.

Ce serait commode pour elle car elle n'aurait pas à déménager. Tous veulent en effet garder l'actuel hôtel de ville de Toronto, la célèbre coquille de palourde géante, avec sa grande place, le square Nathan Philips, rue Queen et Bay, qui est devenu le grand lieu de rassemblement des Torontois.

Plus récent et plus fonctionnel, le siège de la communauté urbaine (Metro Toronto), près de la tour du CN et du Skydome, est une tour de 26 étages, sans cachet particulier et sans âme. On le gardera, comme les cinq autres hôtels de ville, pour abriter les divers services de la mégapole.

Avocate de profession et social-démocrate de religion, Mme Hall a milité dans tous les organismes communautaires de Toronto, où elle siège à l'hôtel de ville depuis 12 ans, d'abord comme conseillère puis comme mairesse depuis trois ans.

Tout à l'opposé de l'individualiste et spectaculaire Mel Lastman, c'est une femme d'équipe et de consensus, une résidente du quartier historique de Cabagetown, dans le vieux Toronto, préoccupée

de la perte de sens communautaire dans la métropole.

C'est pourquoi elle se présente à la mairie de la mégapole, après s'être opposée, jusque devant les tribunaux, à sa création. « Nous entrons dans un nouveau territoire, sans scénario de ce qui va arriver, et nous devons continuer à veiller aux valeurs qui ont fait de Toronto la ville que nous aimons tous. »

Il ne faudrait pas caser Mme Hall parmi les âmes sensibles qui répugnent aux difficiles compromis de la politique. Si on la voit marcher avec les sidéens, on l'a aussi vue aux côtés du célèbre sprinter Donovan Bailey, lors de son récent duel avec l'Américain Michael Johnson.

Elle se présente avec l'appui du néo-démocrate Michael Lewis, du libéral Keith Davey et de la conservatrice Libby Burha. Cet empressément des deux candidats à cacher leur identité politique ne trompe personne : Mel Lastman est un conservateur proche de Mike Harris dont Barbara Hall est une adversaire acharnée.

Mme Hall reconnaît être moins connue et moins populaire que son rival, mais elle ne déteste pas partir en deuxième place, surtout que la campagne sera longue et sans doute acrimonieuse. C'est l'ensemble du monde municipal de Toronto qui réglera ses comptes en public, au cours des prochains mois.

En 1994 aussi, Barbara Hall était partie loin derrière June Rowlands, célébrité libérale et mairesse sortante, pour finalement la coiffer au fil d'arrivée.

Madame Hall a 51 ans.

## Celui qui vend des frigidaires aux Esquimaux

« **A** Montréal, tout le monde connaît le célèbre « Oui Papa ! » des deux fils du marchand de rideaux Au bon marché. »

À Toronto, c'est une réclame du magasin d'appareils ménagers Bad Boy qui fait fureur avec le « Noooooobody » — personne — comme seul sait le prononcer Mel Lastman, le phénomène qui pourrait bien devenir le premier maire de la mégapole de Toronto.

Durant l'interview, à ses bureaux de campagne de la rue Yonge, au coeur de Toronto, il reçoit un appel lui apprenant qu'il a été battu par un chimpanzé. « On aurait pu m'accuser de profiter de l'annonce de Bad Boy; on m'a donc remplacé par un singe dans la réclame. Et voilà que les ventes ont grimpé de deux pour cent. »

Pendant une heure, ce petit fils d'immigrants juifs polonais, devenu millionnaire en vendant des réfrigérateurs, qui a dépensé des milliers de dollars pour se faire greffer des cheveux et déboursé 5000 \$ pour le gâteau de mariage de son

fil, me fascine et m'étourdit avec ses histoires abracadabrantes.

Le Guinness 96 a consigné sa vente d'un réfrigérateur à un Esquimaux de Frobisher Bay. « Il m'a payé avec un poisson mort et une peau de phoque, mais les photos sont parues dans tous les journaux et magazines. Ça valait 100 000 \$ de publicité ! »

Il a même vendu des billets de 2 \$ pour 1 \$, à Rome et New York, ainsi qu'à Toronto et Montréal, toujours pour qu'on parle de lui. Et il s'est fait botter le derrière par un conseiller municipal d'Edmonton, comme le montre notre photo (ci-dessus), pour avoir dit que la capitale de l'Alberta n'avait pas à se vanter d'avoir les plus basses taxes au pays. « Vu les cabanes qu'ils ont, pas surprenant que les taxes soient basses », avait-il dit, avant d'aller s'excuser et faire pénitence sur place.

Avant de le caser dans la niche des farfelus amusants, il faut rappeler que cet autodidacte a fait fortune dans le commerce, qu'il est depuis 25 ans maire de North York, la deuxième ville de l'Ontario, et qu'il pourrait devenir le premier maire de la mégapole de Toronto.

Il aime les petites phrases simples. « A North York, on ramasse les ordures deux fois par semaine et non une seule fois comme à Toronto. » « Tout le monde sait que Mel ne laissera jamais personne, pas même les premiers ministres, nuire à sa ville. »

Sa ville c'était North York, d'ouest en est de la rue Yonge, au nord de la ville de Toronto, qu'il a vue grandir, qu'il a récemment dotée d'une ligne de métro et qu'il laisse en très bonne santé financière.

Son plus grand rêve est d'amener les Jeux olympiques à Toronto en 2008, « sans qu'il en coûte un sou aux contribuables ». »

Si Mel est élu, Rudy Giuliani, le maire de New York qui n'hésite pas à se faire voir à trois reprises dans le même défilé de la Saint-Patrick, n'a qu'à bien se tenir.

Candidat conservateur défait en 1974, Mel Lastman s'est entouré de libéraux pour sa campagne, coprésidée par Mike Colle, le député libéral le plus virulent critique de la fusion, et Art Philips, président d'un syndicat de la Commission de transport.

Monsieur Lastman a 64 ans.



Bien que Hong Kong soit maintenant sous la gouverne chinoise, un visa est toujours requis pour passer la frontière, si bien que la réunification des familles pose problème.

## Hong Kong : et la vie continue ?

PASCAL BRUNET

L'auteure poursuit des études en administration des affaires à la Hong Kong University of Science and Technology. Elle nous raconte comment Hong Kong s'adapte à sa nouvelle vie à la chinoise.

**L**a réaction post-rétrocession des citoyens de Hong Kong ressemble étrangement à un sentiment de lendemain de référendum ou d'élections : ils ne veulent plus en entendre parler.

La différence, c'est que les sondages continuent de faire les manchettes des journaux de l'ancien territoire britannique plus d'un mois après l'événement.

Les résultats d'un sondage effectué par Asiatic Commercial Itée entre le 28 juin et le 3 juillet indiquent que 87 % des répondants se disent confiants dans l'économie, contre 80 % en juin. Et 69 % croient que leurs droits et libertés ne seront pas affectés par le changement de souveraineté, ce qui n'empêche pas le quart des répondants d'être insatisfaits de la situation politique qui prévaut actuellement. Si des élections (prévues pour 1998) avaient eu lieu, le camp démocrate obtiendrait une majorité.

Par contre, la popularité de Tung Chee-hwa, le chef du gouvernement de la région autonome spéciale (RAS), n'a cessé de monter en flèche pour atteindre 78 %, une

augmentation de 21 % par rapport à juin. Il est cependant moins populaire que son bras droit, Anson Chan Fang. La popularité de M. Tung pourrait être affectée par le remaniement ministériel du 28 juillet, bien que le sentiment général lui soit plutôt favorable.

M. Tung a gagné le soutien de la population en adoptant une attitude conciliante et en s'engageant à redresser rapidement les problèmes criants de la cité, comme la crise du logement et les prix exorbitants des habitations. Il doit également faire face à un autre défi important : réparer les trous de la Constitution. La Chine et la Grande-Bretagne ont signé en 1989 le document qui fait office de Constitution à Hong Kong : la Loi fondamentale (Basic Law). Chacun y va maintenant de son interprétation, et des ordonnances passées par le Conseil législatif provisoire ajoutent à la complexité de la conjoncture actuelle. Sans compter que la Chine se réserve ultimement le droit d'exercer son jugement en cas de désaccord.

### Mon père vit à Hong Kong et ma mère en Chine...

Bien que Hong Kong soit maintenant sous la gouverne chinoise, un visa est toujours requis pour passer la frontière. Le dossier chaud des dernières semaines concerne le droit de résidence d'enfants dont l'un ou les parents sont Chinois. Environ 2000 enfants sont menacés de déportation et plus de 66 000 autres attendent patientement du côté de la Chine qu'on réunisse leur famille.

Le Conseil législatif provisoire de M. Tung souhaiterait bien renvoyer ces enfants en Chine, craignant qu'une affluence trop importante ne puisse être absorbée par les systèmes d'éducation et de santé. Avocats et porte-parole d'organisations défendant le droit des enfants s'insurgent, mais la majorité de la population (quatre citoyens sur cinq) se range derrière M. Tung.

La Constitution prescrit que les enfants ont droit de résidence à Hong Kong en autant que l'un des parents possède ce droit. Mais une nouvelle ordonnance du gouvernement, promulguée le 10 juillet et rétroactive au premier, exige que les enfants obtiennent d'abord un certificat délivré par le département de l'immigration, après consultation avec les autorités chinoises. Les demandes doivent être faites à l'extérieur de Hong Kong.

Cette nouvelle ordonnance ralentit considérablement le processus d'application. Les enfants et parents risquent d'être séparés pendant plusieurs années. Des négociations sont présentement en cours avec les autorités chinoises afin d'augmenter le quota d'entrée des enfants qui passerait de 60 à 90, sur un total de 150 admissions par jour.

Selon Audey Eu, présidente du Barreau de Hong Kong, cette mesure va à l'encontre de l'esprit de la Constitution. Elle soutient que les

enfants devraient être traités comme des citoyens de Hong Kong. Plus de 100 avocats ont offert leurs services gratuitement aux familles mises en cause.

### Le Conseil législatif provisoire

Moins d'une semaine après la rétrocession, les tribunaux acceptaient d'entendre une cause qui remettait en question la légalité même du nouveau Conseil législatif provisoire nommé par la Chine, et par conséquent le droit qu'a Pékin de s'immiscer dans les affaires locales.

Le nouveau Conseil, composé de 60 membres, remplace le Conseil législatif britannique, officiellement démis de ses fonctions le 30 juin dernier, à minuit. Les avocats de la défense agissant dans une cause de corruption, soutenaient que si le Conseil était illégal, les lois n'avaient aucun effet et leurs clients devaient être libérés de toute accusation.

Selon l'ancienne présidente du Barreau, Gladys Li, le Conseil provisoire ne répond pas aux critères d'un règlement datant de 1990 du NPC (National People's Congress). Le règlement précise que le Conseil doit être composé à 80 % de Chinois ayant un droit de résidence à Hong Kong. De plus, les membres devaient être élus, ce qui n'est pas le cas.

Mme Li fut déboutée en Cour d'appel le 30 juillet dernier, trois juges attestant de la légalité du Conseil et du système de droit

commun. Selon l'un des juges, les tribunaux locaux ne possèdent pas l'autorité nécessaire pour récuser un acte du Parlement.

Cette décision inquiète pour le moins le chef du Parti démocratique, Martin Lee, qui s'irrite du fait que le gouvernement chinois puisse ignorer la Constitution de Hong Kong et que les tribunaux n'y puissent rien. Les démocrates, qui n'ont aucune représentation au sein du Conseil provisoire, s'interrogent également sur sa légalité. Selon M. Lee, les tribunaux doivent posséder le droit de juger librement de la légalité du Conseil en regard avec la Constitution.

Suivant la tendance régionale de dévaluation des monnaies, la stabilité du dollar de Hong Kong est menacée depuis une semaine. Les taux du marché monétaire sont à la hausse et les prix des actions sont dangereusement à la baisse. L'index Hang Seng a subi une baisse de 3,8 % le 19 août, la troisième en importance depuis 1987. Plusieurs investisseurs croient que le dollar de Hong Kong, comme les autres devises régionales, est surévalué. La stabilité du dollar Hong Kong, indexé au dollar américain depuis 14 ans, est à la base du succès économique de l'ancienne colonie britannique. Cet appariement explique que, malgré la baisse du marché boursier, le taux de change n'ait pas été très affecté, passant de 7,8 à 7,739. Les taux d'intérêt sont passés de 6,25 % à 9 %, ce qui traduit l'inquiétude des banques.

## La face cachée de la Russie postcommuniste

ANTOINE ROBITAILLE  
collaboration spéciale

**L**a Russie va mal, on le sait. Les reportages sur la misère, sur le médecin-russe-qui-ne-reçoit-pas-son-salaire, on les a vus mille fois. Pour Alexandre Sadetsky, Québécois d'origine russe, professeur à l'Université Laval et créateur d'un centre Moscou-Québec, il s'agit d'un reflet tronqué de la réalité.

« L'augmentation du nombre de crimes et de trafiquants, ça ne résume pas tout de l'actuelle Russie, précise-t-il. Ces phénomènes sont indéniables. Mais présenter la Russie uniquement sous ce jour, ce serait comme montrer la vie québécoise exclusivement dans la perspective de la guerre des gangs de motards et des mendiants de la rue Saint-Denis. »

Pour Alexandre Sadetsky, qui se rend deux fois par année dans sa contrée d'origine qu'il a quittée au début des années 80 pour étudier à McGill, l'image partielle de la Russie qu'on retrouve dans les médias occidentaux nous empêche de prendre conscience de « l'élan vital de la culture russe de l'après-communisme ». À ses yeux, l'époque actuelle serait tout à fait unique dans l'histoire russe.

« Les reportages misérabilistes nous font oublier que la Russie est devenue un monde ouvert. Il y a actuellement une augmentation sans précédent des contacts avec l'étranger. La liberté se vit au niveau purement individuel. Jamais les intellectuels, les chercheurs, les artistes n'ont eu la chance d'explorer autant de domaines. »

Les demi-vérités

Devant « les demi-vérités, pires

que les mensonges » constamment véhiculés sur la Russie, Alexandre Sadetsky se sent obligé de réaffirmer que la fin de l'URSS a tout de même amené des progrès. La fin de la censure, d'abord, qui s'abattait jadis sur toutes les manifestations culturelles. La possibilité, aussi, de collaborer avec l'étranger. « À l'intérieur même de leur pays, les citoyens devaient obtenir un visa pour voyager ! »

Au reste, il serait faux, selon lui, de dire que les nouveaux riches russes sont les seuls à profiter de la situation actuelle. « Je connais des instituteurs qui ont pu amasser un petit pécule et qui voyagent. Les Russes découvrent le monde actuellement. Ils sont partout. Ils vont au concert, ils achètent des livres autrefois défendus. Il y a une réelle explosion théâtrale à Moscou. »

Dans la réduction de l'image de la Russie à ses difficultés, M. Sadetsky voit d'abord l'effet de l'ignorance. « La plupart des journalistes qui se rendent en Russie ne parlent pas la langue russe. » C'est ensuite le résultat d'un contraste facile entre « l'époque communiste et l'anarchie actuelle ». Avant, « la Russie réelle était cachée derrière les décors de l'URSS. Maintenant, tout est connu. On tient des statistiques sur la criminalité. Mais la mafia, le marché noir : tout ça existait avant ! Sauf qu'on ne connaissait rien de ces phénomènes. Parce qu'on est resté sous l'impression que ça n'existait pas, le contraste est d'autant plus spectaculaire. Malheureusement, on ne cherche pas à dépasser les images devenues commodes. »

Les stéréotypes

Alexandre Sadetsky explique aussi que pour les journalistes,

« c'est beaucoup plus gratifiant de prouver qu'on a l'esprit de contestation en dénonçant la misère. Ce réflexe est bon en soi, mais c'est dommage que la vérité se trouve ainsi déformée. Les stéréotypes sont confortés de cette façon. Celui, par exemple, que les Russes ne sont pas faits pour la liberté. »

Cela ne veut pas dire que « les problèmes de la Russie actuelle ont été inventés par les journalistes. Non, ils sont énormes », insiste-t-il. Mais les journalistes occidentaux devraient selon lui développer « le même souci du portrait global envers la Russie actuelle que celui qu'ils ont face à la politique de leur pays ».

L'autre solution, insiste-t-il, est d'augmenter le nombre d'échanges culturels entre les deux pays. C'est pourquoi Alexandre Sadetsky et sa femme Tania Mogilevskaya ont travaillé fort, ces dernières années, à la création d'un centre d'échange et de recherche Moscou-Québec, financé en partie par le gouvernement du Québec. Créé en mai dernier au sein de l'Université d'État des sciences humaines de Russie, ce centre fonctionnera en collaboration avec l'Université Laval. « Ce sera, en Russie, le seul centre consacré à l'étude de la dynamique culturelle du Québec, de sa littérature, de ses arts, de son folklore. » Ce pont permettra aux inscrits de l'Université Laval en études russes d'étudier à Moscou. Ils pourront aussi financer leur séjour en enseignant « le français parlé et la civilisation québécoise » ou en étant assistants de recherche ou de cours. Dès septembre, une demi-douzaine d'étudiants québécois bénéficieront de ce nouveau Centre.

Peut-être que ces derniers nous permettront bientôt de mieux comprendre la Russie contemporaine ?

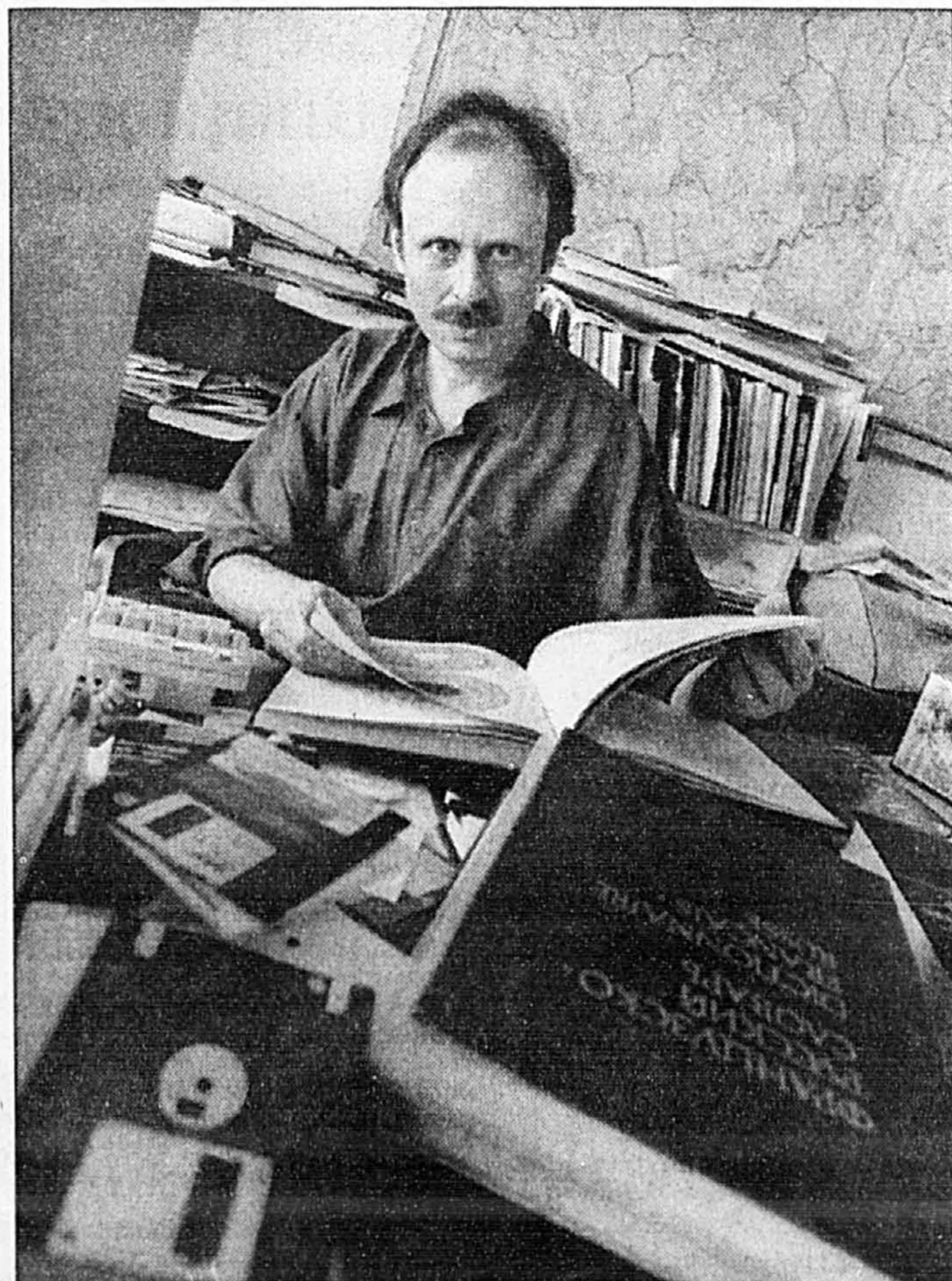


PHOTO JOCELYN BERNIER. Collaboration spéciale

Alexandre Sadetsky, directeur du programme d'études russes à l'Université Laval, veut que l'on rende compte de l'ensemble de la réalité russe actuelle.

# Monde

400 minutes  
40\$ par mois  
Temps d'antenne local  
facture à la seconde

fi do

925-FIDO

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



COLOMBIE

## Violents combats

Des combats entre les forces gouvernementales et deux mouvements de guérilla colombiens ont fait plus de 50 morts jeudi dans le centre et l'est du pays, ont annoncé hier l'armée et la police colombiennes. Six soldats et seize guérilleros ont été tués lors d'affrontements entre les troupes régulières et l'Armée de libération nationale (ELN) dans la localité de Araquita (est), près de la frontière vénézuélienne. La police colombienne a par ailleurs fait état de plusieurs attaques menées par les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Ces incidents ont fait 30 morts et au moins 32 blessés dans le centre et l'est du pays. À Cabrera, dans le département de Cundinamarca, quelque 250 guérilleros des FARC ont tué jeudi six policiers et blessé six de leurs collègues.

d'après AFP

SUISSE

## Israël condamné

Le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale a condamné hier le bouclage par Israël des territoires occupés et le blocage de revenus dus aux Palestiniens, estimant qu'il s'agissait d'une punition collective contraire au droit international. Le comité estime que ces blocages « équivalent à une punition collective contraire à l'article 33 de la 4<sup>e</sup> convention de Genève ». Ces mesures ont un « effet dévastateur » sur la vie et le bien-être de la population arabe des territoires occupés.

d'après AFP

GRANDE-BRETAGNE

## Gaspillage

Le ministère britannique de la Défense a accusé les conservateurs d'avoir gaspillé jusqu'à 220 millions de dollars dans la vente de logements militaires à un consortium dirigé par une banque japonaise, selon des chiffres rendus publics hier. Quelque 57 000 logements pour militaires mariés ont été vendus fin 96 au groupe Annington, conduit par la banque japonaise Nomura pour 2,6 milliards de dollars. Selon les chiffres du ministère de la Défense, les contribuables ont perdu entre 123 et 220 millions de dollars dans cette transaction.

d'après AFP

MALI

## Grève de la faim

Les dix leaders de l'opposition malienne, actuellement emprisonnés, ont entamé jeudi soir une grève de la faim « pour protester contre leurs conditions de détention et le non respect de la procédure judiciaire », a annoncé hier à Bamako M<sup>e</sup> Baba Diarra, un de leurs avocats. L'un de ces opposants, Fanta Diarra, détenue à la maison d'arrêt de Bamako, a indiqué sa détermination à aller jusqu'au bout pour, a-t-elle dit, « montrer que le régime de Konaré (le président malien Alpha Oumar Konaré) devient fascisant ».

d'après AFP

AFRIQUE DU SUD

## Winnie convoquée

Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse du président sud-africain Nelson Mandela, a été appelée à témoigner par la Commission Vérité et Réconciliation sur la disparition de jeunes Noirs en Afrique du Sud dans les années 80. Alex Boraine, président en exercice de la Commission, chargée de faire la lumière sur les crimes commis sous l'apartheid, a déclaré hier au Cap que Winnie Madikizela-Mandela serait interrogée par des enquêteurs sur la disparition d'adolescents à Soweto.

d'après AFP

# Un massacre dans un camp de réfugiés tutsis au Rwanda fait 120 morts

Agence France-Presse  
GENÈVE

Quelque 120 Tutsis ont été massacrés en pleine nuit hier à la machette et au fusil par des inconnus dans un camp de réfugiés de l'ouest du Rwanda, a déclaré le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

Trente personnes ont également été blessées parmi les réfugiés venus de la République démocratique du Congo (RDC) voisine, l'ex-Zaïre, selon un porte-parole du HCR, Pamela O'Toole.

La plupart des victimes ont été tuées à coups de machettes par des inconnus qui ont attaqué le camp de Mudende, dans la préfecture de Gisenyi, vers 01 h 30 du matin, a-t-elle dit.

« Nous sommes très choqués par cette attaque effroyable », a ajouté

O'Toole.

Le camp abrite quelque 8000 Tutsis de la RDC qui avaient fui les combats entre Hutus et Tutsis dans la région du Masisi, dans l'est de l'ex-Zaïre, en 1995-96.

Selon le HCR, 107 réfugiés ont été tués et 30 autres blessés. Les autorités rwandaises ont porté le bilan à quelque 120 morts en y incluant des victimes originaires de la région, a ajouté O'Toole.

Le gouvernement a dit soupçonner des « personnes infiltrées », la

terminologie habituellement utilisée pour désigner des groupes armés venus de l'ex-Zaïre.

Ceux-ci comprennent des anciens soldats du régime hutu rwandais renversé en 1994 après un génocide qui fit un demi-million de morts dans la population, en majorité des Tutsis. Des soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR) avaient fui au Zaïre où ils ont établi des bases de guérilla en servant de centaines de milliers de réfugiés rwandais comme bouclier.

Le HCR a été alerté par des appels radio d'une organisation non gouvernementale travaillant dans le camp de Mudende, Adventist Relief Agency, a dit O'Toole.

Aucun représentant du HCR n'a pu encore se rendre dans le camp mais un convoi pourrait tenter d'y aller aujourd'hui.

« Nous voulons que soit déterminé qui est responsable aussi vite que possible », a dit le porte-parole.

Il n'y a apparemment pas d'étrangers parmi les victimes, a-t-elle ajouté.

Le Rwanda accueille au total quelque 15 000 réfugiés de la RDC dans différents camps.

L'ouest du Rwanda est depuis le début de l'année le théâtre de violences meurtrières qui ont forcé la plupart des organisations humanitaires à se retirer.

Le Zaïre voisin accueillait plus d'un million de réfugiés rwandais avant l'offensive des rebelles de Laurent Désiré Kabila, devenu président de la RDC, qui a provoqué le retour de la majorité d'entre eux entre la fin de l'an dernier et le début de cette année.

# Le sous-commandant Marcos aspire à créer un vaste mouvement démocratique au Mexique



Agence France-Presse  
LA REALIDAD

Le chef de la guérilla zapatiste, le sous-commandant Marcos, a déclaré dans une interview exclusive à l'AFP qu'il souhaitait créer un « vaste mouvement d'opinion » en faveur de la démocratie au Mexique tout en refusant de déposer les armes.

Après les élections du 6 juillet dernier « une opportunité s'est ouverte et une possibilité de changement existe », a déclaré le leader de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) interviewé au village de La Realidad (dans l'Etat du Chiapas, à 1200 km au sud-est de Mexico), non loin de son quartier général.

« Nous croyons en la possibilité d'un grand mouvement d'opinion », a-t-il ajouté, en précisant :

« Nous espérons une explosion de la conscience nationale. C'est notre pari. »

Les dernières élections ont été reconnues tant au Mexique qu'à l'étranger comme le signe d'un net progrès vers la démocratie dans la mesure où elles ont marqué la fin de l'hégémonie du PRI (Parti Révolutionnaire Institutionnel, au pouvoir depuis 68 ans) sur la politique mexicaine.

Au cours de ce vote, le PRI a en effet perdu d'un seul coup le contrôle de la Chambre des députés et du District Fédéral, c'est-à-dire la ville de Mexico, remportée par le leader de l'opposition de gauche, Cuauhtémoc Cardenas.

Toutefois, selon le sous-commandant Marcos, ce changement est encore insuffisant pour que son mouvement de guérilla dépose les armes.

« La guérilla de l'EZLN reste armée, reste clandestine, reste rebelle et ne va pas se convertir en force civile », a-t-il déclaré.

Le leader guérillero a expliqué que la condition pour une reprise du dialogue avec les autorités, rompu depuis près d'un an, était la reconnaissance par le gouvernement des accords conclus en février 1996 et qui portent principalement sur le droit des communautés indiennes à l'autonomie.

Selon le sous-commandant Marcos, le mouvement d'opinion en faveur de la démocratie devra être impulsé par une nouvelle formation politique civile, le FZLN (Front zapatiste de libération nationale), sorte de « bras politique » de la guérilla et dont la création sera officialisée lors d'un Congrès le 16 septembre prochain dans la capitale mexicaine.

Ce Congrès sera précédé d'une « marche sur Mexico » de 1111 zapatistes dans le but, a souligné le chef de la guérilla, d'« exiger du gouvernement qu'il reconnaisse les accords » (de février 96).

« Cette marche sera pour nous une sorte de thermomètre pour savoir qu'elle place nous occupons » dans le pays, a ajouté le leader guérillero.

Le sous-commandant Marcos, lors d'une entrevue exclusive accordée à l'Agence France-Presse.



Un convoi de l'armée mexicaine en patrouille dans la petite ville de La Realidad, à proximité du siège de l'Armée zapatiste de libération nationale.

# L'impasse politique en Haïti inquiète Kofi Annan

Agence France-Presse  
PORT-AU-PRINCE

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a exprimé hier sa « préoccupation face à l'impasse politique persistante en Haïti, en particulier la crise électorale qui continue de s'aggraver ».

Annan déclare que le « dialogue entre Haïtiens dans un esprit de tolérance et de réconciliation est le seul moyen de résoudre les différences qui ont abouti à l'impasse actuelle », selon un communiqué diffusé par la Mission de transition des Nations unies en Haïti (MITNUH).

Le secrétaire général appelle les Haïtiens « à ce dialogue qui consoliderait la démocratie et la bonne gouvernance en Haïti ».

Par ailleurs, les Nations unies ont décidé de « suspendre toute assistance technique » au Conseil électoral provisoire (CEP) haïtien, « tant que la transparence et la crédibilité du récent processus électoral ne sont pas rétablies ».

Cette mesure a été annoncée dans une lettre adressée mardi aux responsables du CEP par le représentant spécial pour Haïti du secrétaire général de l'ONU, Enriquez Host, et dont la teneur a été divulguée hier par la presse haïtienne.



Kofi Annan

« Toute assistance future dépendra de l'indépendance et de la crédibilité du Conseil électoral appelé à organiser des élections dans l'avenir », conclut la lettre.

Cette lettre a été envoyée au lendemain de la publication par le CEP des résultats des élections sénatoriales partielles du 6 avril contestées par la quasi totalité de la classe politique du pays.

Ces résultats ont officialisé l'élection de deux sénateurs et d'un député du parti « La Famille Lavalas » de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide (1991-1996).

Dans un communiqué publié mercredi, la formation rivale de La Famille Lavalas, l'Organisation politique Lavalas (OPL) du Premier ministre démissionnaire sortant,

Rosny Smarth, avait accusé la présidence, le CEP et « un secteur politique à Tabarre (lieu de la résidence privée d'Aristide) d'avoir monté une machination en vue d'aboutir à la formation du Conseil électoral permanent ».

L'OPL a rejeté le résultat de cette consultation « qui exprime le cynisme du Palais national et du CEP vis-à-vis des partis politiques et des organisations de la société civile qui contestent ces élections ».

Pour sa part, le président René Préal avait estimé mercredi, également devant la presse haïtienne, qu'il ne « faut pas lier la question des élections et de la ratification du Premier ministre ». Il s'agit à ses yeux « de deux dossiers qui ne doivent pas mutuellement s'entraîner ».

# La rentrée culturelle 97-98

Ne manquez pas ce cahier spécial révélant la nouvelle saison culturelle, samedi prochain dans

La Presse

## Monde

## L'armée sri-lankaise frappe une position rebelle : 360 morts

Agence France-Presse  
COLOMBO

Deux cent-quatre-vingt-dix maquisards tamouls et 70 soldats sri-lankais sont morts dans une offensive lancée mardi par les troupes gouvernementales dans le nord de l'île et qui a permis à l'armée de prendre le contrôle d'une position stratégique rebelle.

La nouvelle a été annoncée hier par le ministère de la Défense, à Colombo. Des milliers de soldats, appuyés par des chars et l'aviation,

se sont emparés jeudi après-midi, au terme de violents combats, de la gare de Puliyanakulam, auparavant entre les mains des Tigres de Libération de l'Eelam tamoul (LTTE), a précisé un porte-parole du ministère.

Selon cette source, au moins 60 rebelles ont péri pendant les combats de jeudi, portant à 290 le nombre de Tigres tués lors de ces derniers affrontements. Les troupes

gouvernementales ont perdu jeudi 16 hommes, le bilan total s'établissant à 70 morts, selon le ministère, qui a fait en outre état de 350 rebelles blessés. Selon une source militaire, il y a également environ 350 blessés parmi les forces régulières.

Les forces gouvernementales sont engagées depuis mai dans une vaste offensive pour le contrôle d'une route du nord du pays qui permet

d'approvisionner quelque 500 000 civils et 30 000 soldats se trouvant dans la région. Cette offensive, du nom de code « Sure Victory » (victoire certaine), a fait au moins 1300 morts depuis le 13 mai, selon des estimations officielles.

Le LTTE se bat pour obtenir l'indépendance des zones septentrionale et orientale de l'île où est concentrée la minorité tamoule, forte de deux millions de personnes.

## Johnson

passé  
à la  
radio!

LE SAMEDI MATIN,  
DE 7 h À 10 h :  
BENOÎT JOHNSON!

CKAC 730  
RADIO MÉDIA  
Le pouvoir des mots

Les Serbes  
sont conviés  
au respect de  
la démocratieAgence France-Presse  
SARAJEVO

Les représentants de la communauté internationale en Bosnie ont exprimé hier leur « mécontentement » dans des lettres adressées aux dirigeants des Serbes de Bosnie, leur demandant de résoudre leur conflit par « des moyens politiques et démocratiques ».

Cet appel est adressé aussi bien à la présidente des Serbes de Bosnie, Biljana Plavsic, qui bénéficie du soutien des étrangers, qu'à l'homme fort de la Republika Srpska (RS, l'entité des Serbes de Bosnie), Momcilo Krajisnik, et à son Premier ministre, Gojko Kljickovic, précise un communiqué conjoint de la SFOR et du bureau du Haut représentant.

Ces lettres, signées de l'adjoint du Haut Représentant civil, Gerd Wagner, et du commandant de la SFOR, le général Eric Shinseki, affirment que la communauté internationale « ne permettra pas à l'un ou l'autre côté de chercher une solution en utilisant la force », « ne tolérera pas une descente vers la violence » en Republika Srpska ni « l'utilisation des médias pour encourager la violence ».

Les récents événements de Banja Luka témoignent « d'une volonté des deux côtés de résoudre un conflit politique par des moyens non démocratiques », ajoutent les lettres.

Elles réclament l'utilisation de « moyens politiques et démocratiques » pour résoudre le conflit qui a éclaté au début de l'été entre Mme Plavsic, installée à Banja Luka, et les dirigeants serbes bosniaques de Pale, proches de l'ancien leader déchu Radovan Karadzic.

La communauté internationale a une nouvelle fois dénoncé hier les informations « inexactes et provocatrices » diffusées par les médias serbes bosniaques, utilisés comme un outil de « déstabilisation du processus de paix ».

« Nous sommes près d'avoir épuisé les moyens diplomatiques et politiques dont nous disposons » pour mettre fin à cette situation, a souligné le porte-parole du Haut Représentant civil, Duncan Bullivant, estimant qu'il ne pourrait y avoir d'élections libres en Republika Srpska « sans une entière démocratisation des médias ».

Les médias serbes bosniaques, en particulier la télévision de Pale (SRT), ne cessent de présenter ces jours-ci la SFOR comme une « force d'occupation ».

Faisant l'amalgame entre des images des nazis pendant la deuxième guerre mondiale et des forces de l'OTAN dans la Bosnie d'aujourd'hui, la SRT appelait par exemple jeudi à la création « du premier État serbe dans la région », mettait en garde la population contre les dangers d'une Bosnie unie et qualifiait Plavsic de « danger pour l'État et le peuple ».

## APRÈS AVOIR EMBELLI LA VOLVO, NOUS AVONS VOULU LA RENDRE ENCORE PLUS SÉDUISANTE.



La nouvelle Volvo S70 1998

358 \$ par mois  
Bail de 30 mois  
Acompte de 3695 \$  
Transport et préparation en sus, 745 \$

La Volvo S70 GTA 1998 offre ces caractéristiques : Protection contre l'impact latéral • Boîte électronique à 4 vitesses • Servodirection • Volant inclinable • Antiblocage de freins • Traction avant • Moteur 5 cylindres de 2,4 litres, 168 HP • Climatisation sans CFC à deux zones • Radiocassette AM/FM stéréo de 80 watts à 6 haut-parleurs, à capacité CD • Système de sécurité et télécommande d'accès • Lave/essuie-phares • Sièges chauffés • Verrouillage central • Vitres électriques • Rétroviseurs chauffés et télécommandés • Régulateur de vitesse • Affichage de température ambiante • Une excellente valeur Volvo!

Renseignez-vous chez ces détaillants Volvo. L'offre prend fin le 31 août 1997.

le groupe  
VOLVOMontréal  
UPTOWN VOLVO  
4900, rue Paré  
(514) 737-6666Saint-Hyacinthe  
AUTOMOBILES CHICOINE INC.  
855, rue Johnson  
(514) 771-2305Sainte-Agathe  
GARAGE FRANKE INC.  
180, rue Principale  
(819) 326-4775Laval  
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN  
1430, boul. Saint-Martin  
(514) 667-4343Saint-Léonard  
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE  
4330, rue Jarry Est  
(514) 725-9394Brossard  
VOLVO DE BROSSARD  
30, boul. Taschereau  
(514) 659-6688

Offre valable jusqu'au 31 août 1997, avec livraison requise au plus tard le 31 octobre 1997. L'offre est faite par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement et ne peut être combinée avec aucune autre. Location à long terme basée sur 30 mensualités de 358 \$ représentant un total de 10 740 \$ pour une berline Volvo S70 1998. Allocation annuelle de 19 200 km (0,10 \$ par kilomètre excédentaire). Acompte ou échange équivalent de 3695 \$ requis. L'immatriculation, les taxes, l'assurance, les frais de préparation chez le détaillant et les frais de transport sont en sus. Première mensualité et dépôt de sécurité aussi requis. Le détaillant peut offrir un meilleur taux de location. Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 24 843 \$, en plus des frais d'administration de 350 \$. Consulter un détaillant Volvo pour de plus amples renseignements. ©1997 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Les caractéristiques techniques des voitures Volvo sont disponibles sur l'Internet : <http://www.volvocars.com>.



# La rentrée d'automne avec **La Presse**

## RECEVEZ GRATUITEMENT

un dictionnaire *le Robert* quotidien et un CD-ROM de la conjugaison des verbes, simplement en vous abonnant à *La Presse*, du lundi au dimanche, pour 52 semaines.

L'actualité à chaque jour de la semaine, à un prix imbattable. C'est notre façon de vous souhaiter un automne des plus colorés !

L'abonnement payé à l'avance représente une économie de plus de 100 \$ sur le prix en magasin !!!

Pour vous  
abonner,  
c'est FACILE,  
appelez-nous  
au 285-6911



DICTIONNAIRE PRATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

- 50 000 mots
- 150 000 sens
- 25 000 citations
- plus :
- 6 000 conseils pratiques sur le bon emploi des mots



Une valeur de  
**49,95 \$**

Configuration requise pour le CD-ROM : micro-ordinateur de type PC ou PS Windows, version 3.1 et suivantes.

Pour l'extérieur de Montréal (sans frais)

Indicatif (514) : 1 800 361-8202

Indicatifs (418), (613), (819) : 1 800 361-7453

Vous pouvez aussi remplir le formulaire ci-dessous et le faire parvenir à l'adresse indiquée ou par télécopieur au

**285-7039**

ou pour l'extérieur de Montréal (sans frais)  
Télécopieur :

**1 888 254-7272**

Pour profiter de cette offre d'abonnement, composez sans tarder le (514) 285-6911 ou remplissez le formulaire ci-dessous et faites-le parvenir à l'adresse indiquée ou par télécopieur au (514) 285-7039.

**Oui**, je désire profiter de cette offre et m'abonner à *La Presse* pour 52 semaines, du lundi au dimanche. En payant à l'avance mon abonnement, pour seulement 222,81 \$\* (toutes taxes incluses), je recevrai **GRATUITEMENT** le *Robert* quotidien et le CD-ROM de la conjugaison des verbes. Une valeur de 49,95 \$.

Si vous êtes déjà abonné(e) à *La Presse*, vous pouvez bénéficier de cette offre en prolongeant votre abonnement actuel. S'il y a lieu, inscrivez ici votre numéro d'abonné :

Je joins mon chèque ou mandat-poste au montant de 222,81 \$\* à l'ordre de La Presse ltée, C.P.11048, Succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 4Y4  
 Je désire effectuer le paiement par carte de crédit  VISA  MASTER CARD

Numéro de carte de crédit : \_\_\_\_\_  
Date d'expiration : \_\_\_\_\_ / Signature : \_\_\_\_\_

### Remplir en lettres majuscules

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
App. : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. (résidence) : \_\_\_\_\_ (travail) : \_\_\_\_\_

Cette offre prend fin le 30 septembre 1997 et n'est valable que dans les villes où le service de livraison à domicile est disponible. Elle ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale et est applicable seulement sur le prix courant (222,81 \$\*). Prévoir un délai de quatre semaines pour recevoir votre prime, après la réception de votre paiement.

\*252,44 \$ dans les secteurs où la livraison se fait par service motorisé (numéro de route commençant par 203 ou 210). Pour connaître le numéro de route dans votre secteur, composez le (514) 285-6911.

# Mir: succès des réparations à Spektr

d'après AP et AFP

Mission accomplie pour l'équipage de Mir: malgré des problèmes de dernière minute, deux cosmonautes ont réussi à entrer dans le module Spektr dépressurisé, à reconnecter les neuf câbles reliant la station spatiale à ses panneaux solaires et à récupérer quelques objets.

Après quatre heures de travail, épuisés mais heureux, les deux cosmonautes russes ont quitté le module dépressurisé depuis le choc du 25 juin, non sans avoir inspecté Spektr sous toutes ses coutures et installé une nouvelle écrouille d'accès.

Les contrôleurs au sol ont estimé que la mission était un succès. Même si les 9 câbles reliant Spektr aux panneaux solaires, producteurs d'électricité ont été reconnectés en moins de deux heures, il faudra encore faire des tests avant que le niveau d'énergie revienne à 90%. L'équipage se reposera ce week-end.

« C'est une super journée, nous avons fait tout ce que nous avions prévu et plus. C'est une excellente démonstration de la réparabilité du système sur la station spatiale Mir. Félicitations à tous », a commenté l'Américain Michael Foale qui se trouvait dans le vaisseau Soyouz pendant toute l'opération, au cas où une évacuation d'urgence aurait été nécessaire.

La mission avait mal débuté pourtant: par deux fois les cosmonautes, qui s'étaient levés aux aurores, à 2h30 (18h30 la veille

à Montréal), avaient dû repressuriser le collier d'amarrage. Une première fois à cause d'une fuite du sas, une seconde pour changer le gant gauche de Pavel Vinogradov qui fuyait. La première fois, une autre porte d'accès n'était pas hermétiquement fermée et Anatoli Soloviev a dû enlever d'urgence son scaphandre pour la refermer. En dépit de la tension, Soloviev plaisantait avec son camarade, lui conseillant d'utiliser « toute sa force de prolétaire ».

Après s'être prudemment glissé par l'étroite ouverture dans le module Spektr, Pavel Vinogradov avait vite commencé à reconnecter les câbles sous la lumière artificielle, avec l'aide d'Anatoli Soloviev resté dans le sas. « Le module fonctionne. Je vois des ventilos qui tournent, j'entends le bruit d'un module vivant », a commenté Vinogradov, tout en inspectant l'intérieur du module.

Vinogradov a récupéré du matériel scientifique dans le module, ainsi qu'une photo de famille de Michael Foale.

Sur les trois heures de « sortie » dans Spektr, Vinogradov en a consacré deux à rechercher le « trou » provoqué par la collision du mois de juin. En vain. « Nous sommes déçus », a admis le chef des vols spatiaux du centre de contrôle russe, Vladimir Soloviev.

Peu après la fin de la mission, le directeur de l'agence spatiale russe Iouri Koptiev s'est dit certain de pouvoir « assurer le fonctionnement de Mir jusqu'à l'apparition

des premiers éléments d'Alpha, c'est à dire encore deux ans, deux ans et demi ».

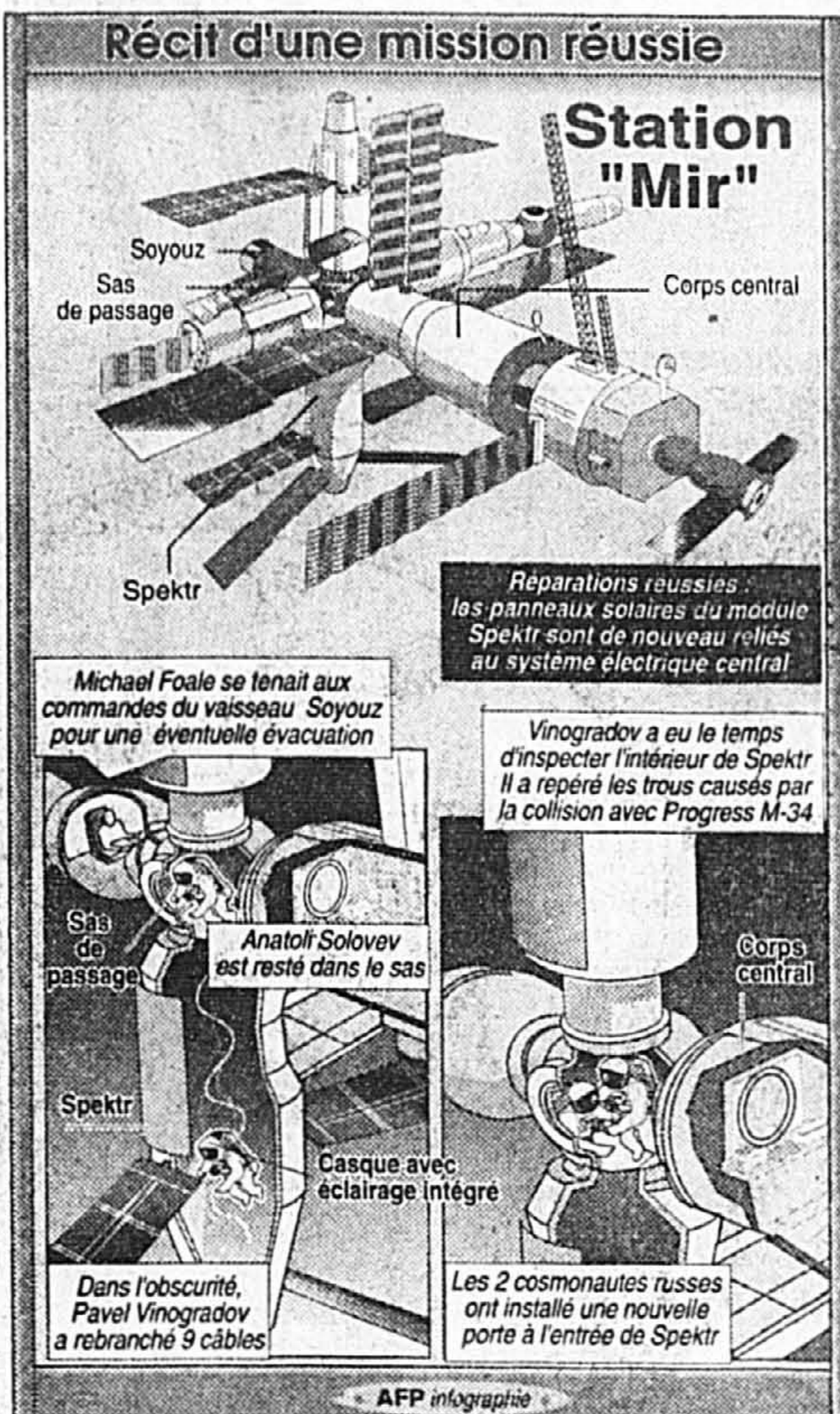
Ces réparations, délicates et dangereuses, sont les premières jamais réalisées dans l'histoire de la conquête de l'espace. Au centre de contrôle de la mission, devant des dizaines d'écrans d'ordinateurs, l'ambiance était plus tendue qu'à l'accoutumée.

Le président Russe Boris Eltsine avait encouragé hier matin ses compatriotes à rendre hommage à l'équipage de Mir et à prendre conscience des grands défis auxquels les cosmonautes se trouvaient confrontés. La population russe n'a montré que peu d'intérêt en effet pour les problèmes de Mir.

« Peut-être avons-nous oublié que l'espace n'est pas un spectacle de propagande. L'espace représente avant tout un travail difficile et dangereux assorti des plus grandes responsabilités », a déclaré le président dans son allocution hebdomadaire.

Il a évoqué les erreurs de la précédente équipe: « A cause des conséquences d'une erreur minime des cosmonautes, le travail de nombreuses années de milliers de scientifiques, techniciens et travailleurs pourrait être anéanti », avant d'ajouter: « S'ils font parfois des erreurs c'est compréhensible puisqu'ils travaillent dans des conditions extrêmes et stressantes. » Eltsine mettait ainsi un sérieux bémol aux critiques qu'il a faites à l'équipage précédent.

Les responsables de la NASA se sont dits « très satisfaits » des réparations.

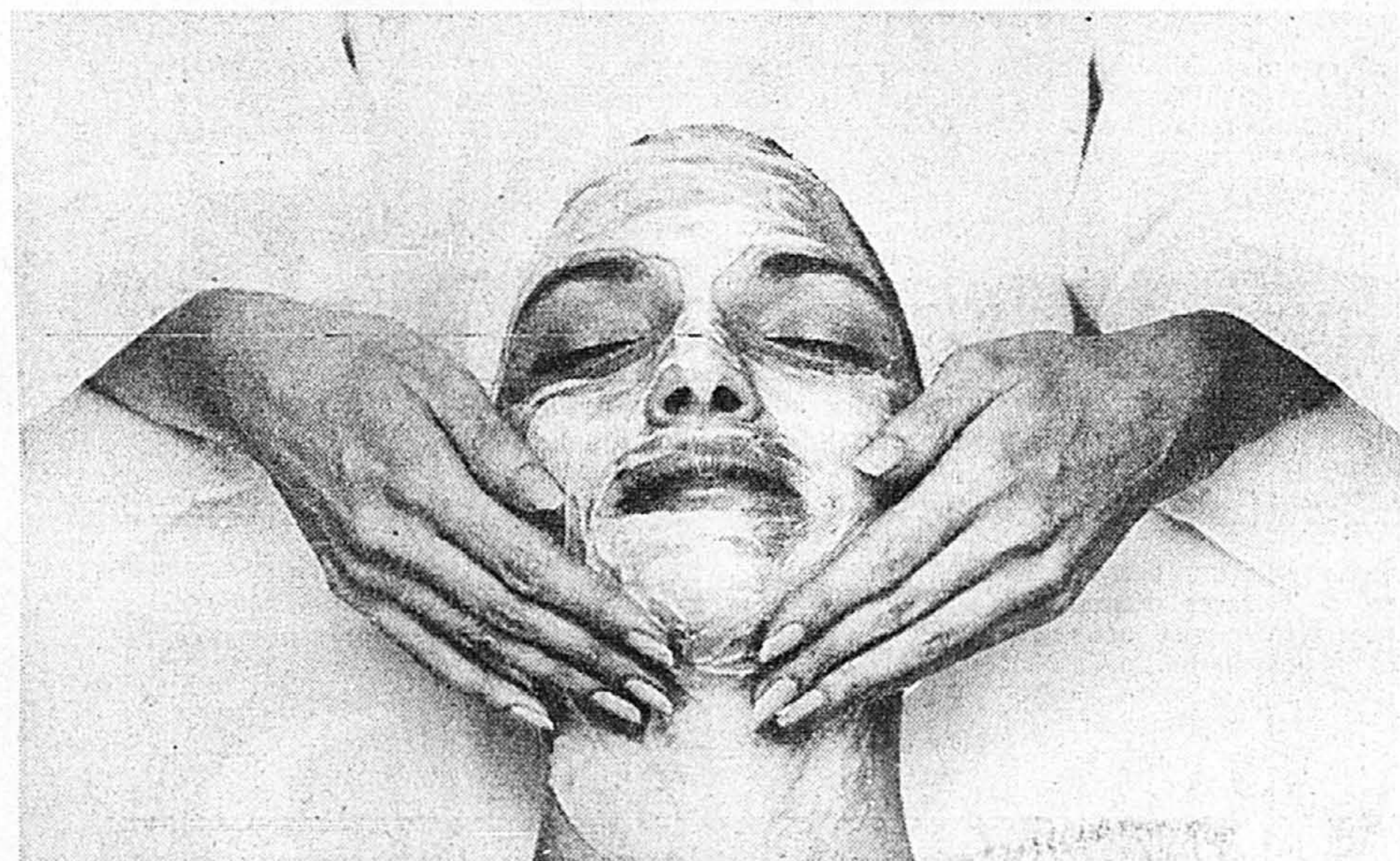


## ADRIEN ARPEL®

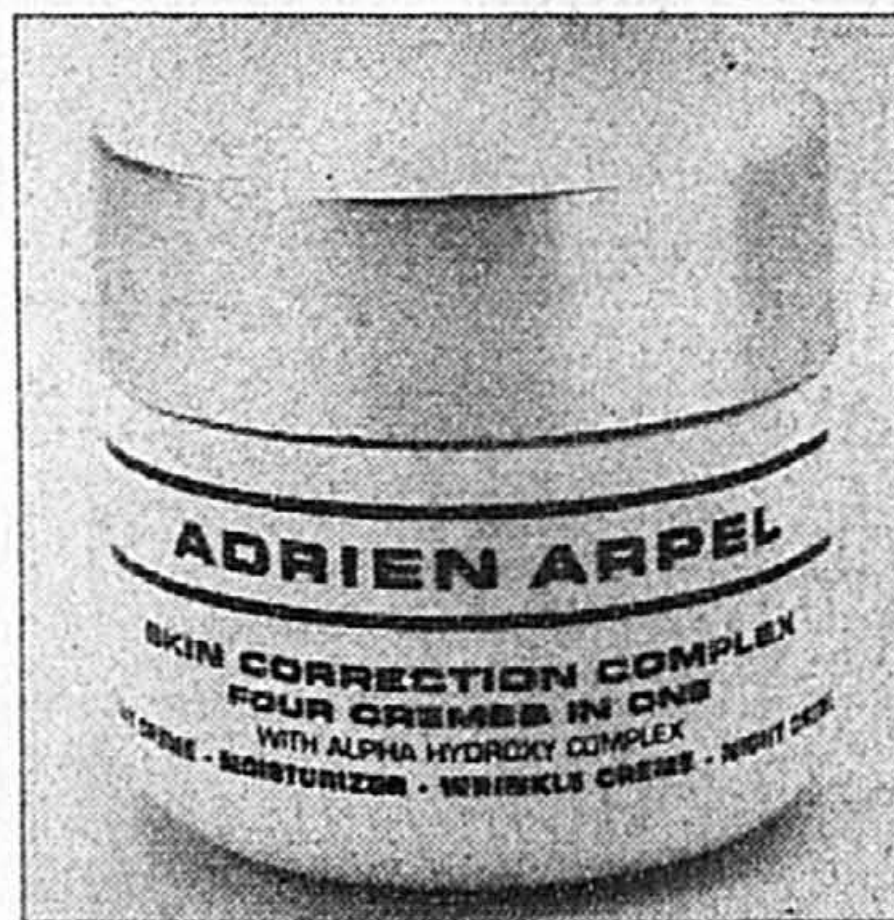
**SOIN FACIAL RAJEUNISSANT, SOIN DES MAINS ET MAQUILLAGE... REPARTEZ AVEC**

**NOTRE FAMEUSE CRÈME CORRECTRICE POUR LA PEAU**

**Le tout 39,50 \$**



Ces délicieux et relaxants soins de la peau aident votre épiderme à retrouver sa souplesse. Le teint est plus éclatant, le grain plus serré.



EMPORTEZ :

LA CRÈME CORRECTRICE  
**QUATRE CRÈMES EN UNE**  
CONTENANT DE L'ALPHA HYDROXY

À la fois une crème de jour, une crème de nuit, une crème hydratante et une crème antirides. Une trouvaille beauté pour la femme qui voyage et celle pressée par le temps!

**EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 30 AOÛT!**

Venez nous rencontrer au comptoir Adrien Arpel pour en savoir plus sur nos nouvelles couleurs automnales et sur nos produits de soin.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

Rue Sainte-Catherine Ouest  
281-4781  
Centre Rockland  
739-5521, poste 251

Promenades Saint-Bruno  
653-4455, poste 2243  
Galeries d'Anjou  
353-3300, poste 3204

Carrefour Laval  
687-1540, poste 3210  
Mail Champlain  
466-3220, poste 215

Désolés, mais le nombre de places est limité.

Téléphonez aujourd'hui et réservez cette offre en la portant à votre compte la Baie.



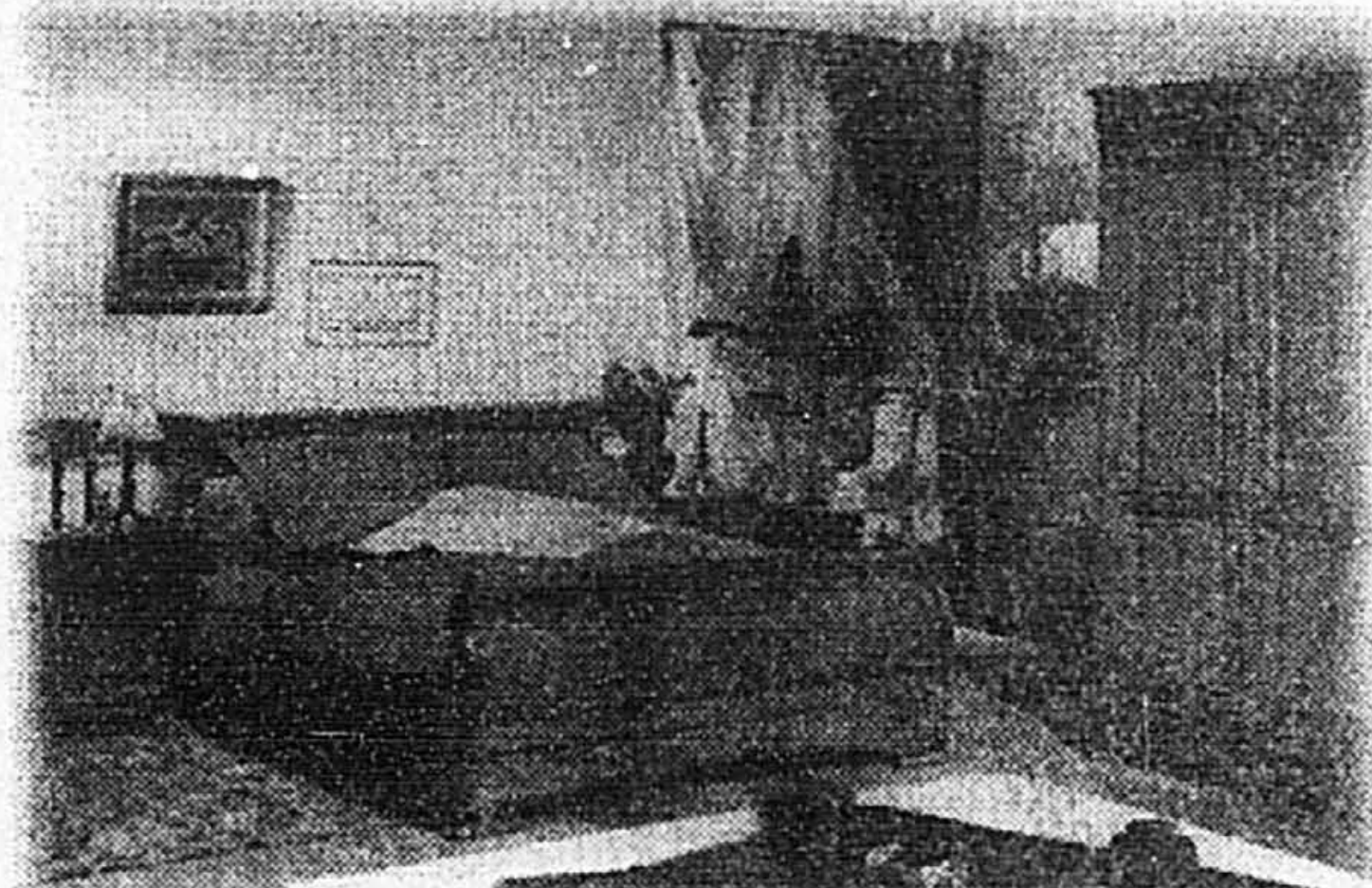
Compagnie de la Baie d'Hudson

**Vous avez le meilleur**

## Solde d'été

se poursuit jusqu'au 15 septembre

Avec **REMISES** sur tous les meubles et accessoires



Lit Queen, 2 chevets et commode 6 tiroirs en cerisier patiné à l'ancienne **EN VENTE À 4 770 \$**  
Armoire 2 portes disponible à 2 800 \$



La Galerie Art Select Inc.  
6810, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2  
Tél. (514) 273-7088

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h  
Fermé les lundis et mardis

## la faculté d'évoluer

### FORMATION

**IDENTIFICATION ET ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION**  
par Sylvie Bureau, conseillère en formation FF01

Le jeudi 2 octobre, de 9 h à 17 h  
0,7 UFC - 315 \$ (TPS et TVQ en sus)

**CONCEVOIR UN DEVIS DE FORMATION ET DES OUTILS DE SOUTIEN À LA PERFORMANCE**  
par Sylvie Bureau, conseillère en formation FF02

Le jeudi 6 novembre et le vendredi 7 novembre, de 9 h à 17 h  
1,4 UFC - 595 \$ (TPS et TVQ en sus)

### LEADERSHIP ET GESTION D'ÉQUIPE

**LE GESTIONNAIRE COACH: LEADER DE DEMAIN**  
par Gérard Ouimet, professeur, psychologie organisationnelle et management, HEC FLG1

Le mercredi 8 octobre et le jeudi 9 octobre, de 9 h à 17 h  
1,4 UFC - 595 \$ (TPS et TVQ en sus)

**CONSOLIDER SON ÉQUIPE DE TRAVAIL**  
par Michèle Larose, conseillère en formation Formation et Gestion A+ FLG2

Le jeudi 27 novembre et le vendredi 28 novembre, de 9 h à 17 h  
1,4 UFC - 595 \$ (TPS et TVQ en sus)

**LE STRESS UTILE**  
par Francine Fillon, infirmière et andragogue FLG5

Le jeudi 11 décembre, de 9 h à 17 h  
0,7 UFC - 315 \$ (TPS et TVQ en sus)

**RENSEIGNEMENTS**  
(514) 343-6090 1 800 363-8876

La Formation continue répond aux besoins de formation de votre organisation en fonction des enjeux de l'heure. Elle vous accompagne comme :  
• expert dans l'élaboration de votre plan de formation  
• concepteur et animateur d'activités de formation

N'hésitez pas à nous téléphoner sans délai.

la Formation continue

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

Réduction de 10 % accordée pour l'inscription 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité.

Grâce à

## Trait d'union

Vous trouverez l'amour, l'amitié, un compagnon ou une compagne...

Pour l'indicatif 514, composez le (514) 976-7111.  
Pour les autres indicatifs régionaux, composez le 1-900-451-7111.

- Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages.
- Le service est offert 24 heures sur 24.
- Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans la vôtre, des frais de 1,98 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone pour les appels de l'indicatif 514 et de 2,29 \$ la minute pour les autres indicatifs régionaux.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera publiée gratuitement dans la rubrique TRAIT D'UNION de La Presse, composez le (514) 761-7111.

**ANNONCE GRATUITE**  
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse